Biblio. Parlement

L'ETENDARD
Journal Quotidien, paraissant le matin et le soir
Bureaux : 87 rue Saint-Jacques.

ABONNEMENTS POUR LA VILLE :
UN AN $6.00
SIX MOIS 3.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE :
UN AN $5.00
SIX MOIS 2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER :
Pour l'Angleterre, la France, l'Italie, et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de Huit piastres (43 francs). Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada ($5).

EDITION HEBDOMADAIRE
ABONNEMENTS $1.00

Cette édition de douze grandes pages de matière à lire renferme en outre une feuille de 16 pages de feuilleton (grand format) donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 200 pages chacun
Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Rédaction — M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES

	Par ligne.
Première insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 08
do trois fois par semaine	0 07
do deux fois do	0 08
do une fois do	0 08
Un mois, tous les jours	1 00
Deux mois, do	1 50
Trois mois, do	2 00
Six mois, do	3 00
Un an, do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins
Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés

AVIS.
Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc : seront insérés raison de vingt centins la ligne.

4me ANNEE — MONTREAL, LUNDI, 12 AVRIL 1886 — No. 83

La Princesse et la Gitanita

(No. 141)

(Suite)

—Ce fut une belle occasion manquée, monseigneur, reprit Gonzague avec ce pur accent de sincérité qui le faisait si éloquent. Si nous avions réussi, que de larmes évitées dans le passé, que de malheurs conjurés dans le présent! Je ne parle pas de l'avenir, qui est à Dieu. Je reviens à Madrid. Nulle trace des bohémiens; Lagardère était parti pour un voyage; la gitanita qu'il avait mise à la place de mademoiselle de Nevers était élevée au couvent de l'Incarnation Monseigneur, votre volonté est de ne point faire paraître les impressions que vous cause mon récit. Vous vous défiez de cette facilité de parole qu'autrefois vous aimiez. Je tâche d'être simple et bref. Néanmoins, je ne puis me défendre de m'interrompre pour vous dire que vos défiances et même vos préventions n'y feront rien. La vérité est plus forte que cela. Du moment que vous avez consenti à m'écouter, la chose est jugée : j'ai amplement, j'ai surabondamment de quoi vous vaincre. Avant de poursuivre la série des faits, je dois placer ici une observation qui a son importance. Au début, Lagardère fit une substitution d'enfant pour tromper mes poursuites : cela est évident. En ce temps, il avait l'intention de reprendre l'héritière de Nevers à un moment donné, pour s'en servir selon l'intérêt de son ambition. Mais ses vues changèrent. Monseigneur comprendra ce revirement d'un seul mot : il devint amoureux de la gitanita. Dès lors, la véritable Nevers fut condamnée. Il ne s'agissait plus d'obtenir rançon; l'horizon s'élargissait : l'aventurier hardi fit ce rêve d'être l'époux de l'héritière de Nevers.

Le régent s'agita sous sa couverture, et son visage exprima une sorte de malaise. La plausibilité d'un fait varie suivant les mœurs et le caractère ds l'auditeur. Philippe d'Orléans n'avait peut être pas donné grande foi à ce romanesque dévouement de Gonzague, à ces travaux d'Hercule entrepris pour accomplir la parole donnée à un mourant; mais ce calcul de Lagardère lui sautait aux yeux, comme on dit vulgairement, et l'éblouissait tout à coup. L'entourage du régent et sa propre nature répugnaient aux conceptions tragiques; mais la comédie d'intrigue s'assimilait à lui tout naturellement, Il fut frappé, frappé au point de ne pas voir avec quelle adresse Gonzague avait jeté les prémisses de cet hypothétique argument, frappé au point de ne pas se dire que l'échange opéré entre les deux enfants rentrait dans ces faits romanesques qu'il n'avait pas admis.

L'histoire entière se teignit tout à coup pour lui d'une nuance de réalité. Ce rêve de l'aventurier Lagardère était si logiquement indiqué par la situation, qu'il fit rayonner sa probabilité sur tout le reste. Gonzague remarqua parfaitement l'effet produit. Il était trop adroit pour s'en prévaloir sur-le-champ. Depuis une demi-heure, il avait cette conviction que le régent savait minute par minute tout ce qui s'était passé depuis deux jours. Il tournait ses batteries en conséquence.

Philippe d'Orléans avait la réputation d'entretenir une police qui n'était point sous les ordres de M, de Machault; et Gonzague avait souvent eu l'idée que, dans les rangs mêmes de son bataillon sacré, une ou plusieurs mouches pouvaient bien se trouver. Le mot *mouche* était particulièrement à la mode sous la règence. Le genre masculin et la désinence argotique que notre époque a donnée à ce mot l'ont banni du vocabulaire des honnêtes gens.

Gonzague cavait au pis; ce n'était que prudence. Il jouait son jeu comme si le régent eût vu toutes ses cartes.

—Monseigneur, reprit-il, peut être bien persuadé que je n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut à ce détail. Etant donné Lagardère avec son intelligence et son audace, la chose devait être ainsi. Elle est. J'en avais les preuves avant l'arrivée de Lagardère à Paris; depuis son arrivée, l'abondance des preuves nouvelles rend les anciennes absolument superflues. Madame la princesse de Gonzague, qui n'est point suspecte de me prêter trop souvent son aide, renseignera Votre Altesse Royale à ce sujet. Mais revenons à nos faits. Le voyage de Lagardère dura deux ans. Au bout de ces deux années, la gitanita, instruite par les saintes filles de l'Incarnation, était méconnaissable. Lagardère, en la voyant, dut concevoir le dessein dont nous venons de parler. La prétendue Aurore de Nevers eut une maison, une gouvernante et un page, afin que les apparences fussent sauvegardées. Le plus curieux c'est que la véritable Nevers et sa remplaçante se connaissaient et qu'elles s'aimaient. Je ne puis croire que la protégée de Lagardère soit de bonne foi; cependant ce n'est pas impossible; il est assez adroit pour avoir laissé à cette belle enfant sa candeur toute entière. Ce qui est certain, c'est qu'il faisait des façons pour recevoir chez lui, à Madrid, la vraie Nevers, et qu'il avait défendu à sa protégée de la recevoir, parce qu'elle avait une conduite trop légère.

Ici, Gonzague eut un rire amer.

—Madame la princesse, reprit-il, a dit devant le tribunal de famille : « Ma fille n'eût-elle oublié qu'un instant la fierté de sa race, je voilerais ma face en m'écriant : « Nevers est mort tout entier ! » Ce sont ses propres paroles. Hélas ! monseigneur, la pauvre enfant a cru que je raillais sa misère quand je lui parlai pour la première fois de sa race; mais vous serez de mon avis, et, si vous n'êtes pas de mon avis, la loi vous donnera tort : il n'appartient pas à une mère de tuer le bon droit de son enfant par de vaines délicatesses. Aurore de Nevers a-t-elle demandé à naître en fraude de l'autorité paternelle ? La première faute est à la mère. La mère peut gémir sur le passé, rien de plus; l'enfant a droit, et Nevers mort a un dernier représentant ici-bas.... Deux ! je voulais dire deux ! s'interrompit à cet endroit Gonzague. Votre figure a changé, monseigneur ! Laissez-moi vous dire que votre bon cœur revient sur votre visage. Laissez-moi vous supplier de m'apprendre quelle voix calomnieuse a pu vous faire oublier en un jour trente ans de loyale amitié.

—Monsieur le prince, interrompit le duc d'Orléans d'une voix qui voulait être sévère, mais qui trahissait le doute et l'émotion, je n'ai qu'à vous répéter mes propres paroles : Justifiez-vous; et vous verrez si je suis votre ami.

—Mais de quoi m'accuse-t-on ? s'écria Gonzague feignant un emportement soudain. Est-ce un crime de vingt ans? est-ce un crime d'hier? Philippe d'Orléans a-t-il cru une heure, une minute, une seconde, je veux savoir, je le veux ! avez-vous cru, monseigneur, que cette épée...

—Si je l'avais cru... murmura le duc d'Orléans, qui fronça le sourcil, tandis que le sang montait à sa joue.

Gonzague prit sa main de force et l'appuya contre son cœur.

—Merci ! dit-il les larmes aux yeux; entendez-vous, Philippe ! j'en suis réduit à vous dire merci parce que votre voix ne s'est pas jointe aux autres pour m'accuser d'infamie !

Il se redressa, comme s'il eut eu honte et pitié de son attendrissement.

—Que monseigneur me pardonne, reprit-il en se forçant à sourire, je ne m'oublierai plus près de lui. Je sais quelle sont les accusations portées contre moi, ou du moins je les devine. Ma lutte contre ce Lagardère m'a entraîné à des actes que la loi réprouve, je me défendrai si la loi m'attaque. En outre, il y a la présence de mademoiselle de Nevers dans une maison consacrée au plaisir... Je ne veux pas anticiper, monseigneur, ce qui me reste à dire ne fatiguera pas longtemps l'attention de Votre Altesse Royale. Votre Altesse Royale se souvient sans doute qu'elle accueillit avec étonnement la demande que je lui fis de l'ambassade à Madrid. Jusqu'alors, je m'étais tenu soigneusement éloigné des affaires publiques. Nous en avons dit assez pour que votre étonnement ait cessé. Je voulais retourner en Espagne avec un titre officiel qui mit à ma disposition la police de Madrid. En quelques jours, j'eus découvert l'asile de la chère enfant qui est désormais tout l'espoir d'une grande race. Lagardère l'avait décidément abandonnée. Qu'avait-il à faire d'elle ? Aurore de Nevers gagnait sa vie à danser sur les places publiques. Mon dessein était de saisir à la fois les deux jeunes filles et l'aventurier. L'aventurier et sa protégée m'échappèrent; je ramenai mademoiselle de Nevers.

REPRODUCTIONS.

AU

LABORATOIRE

DE

M. PASTEUR

(Du *Journal des Débats.*)

(Suite)

—Il manque quelqu'un dans cette série, fait M. Pasteur qui chaque fois contrôle religieusement sa liste. En effet, une pauvre vieille femme, perdue dans la foule et manquant d'air s'était évanouie. On la sortit dans la cour et elle revint immédiatement à elle. L'entassement, l'odeur du laboratoire et surtout celle de cette foule cosmopolite avaient fait perdre connaissance à cette femme âgée d'au moins soixante cinq ans. Il est vraiment temps qu'un local plus grand soit mis à la disposition de M. Pasteur. La vieille s'approche cependant; l'aiguille traverse la peau, une petite grimace ride son visage bronzé, et elle s'en va plus tranquillement qu'elle n'était venue.

Dans les séries suivantes, nous remarquons des hommes de la ville, des campagnards, des Parisiennes.

Que de morsdus ! Un journaliste mordu le 3 mars se présente à son tour, il échange une poignée de mains avec M. Grancher; il reçoit le contenu de l'instrument en souriant. Des dames passent à leur tour. Par un prodige de toilette bien féminin, l'aiguille peut parvenir à la peau sans presque déranger les plis de la robe et l'aplomb du corsage. C'est de la magie.

Nous arrivons à la dernière série. Les sujets ont neuf jour de traitement; il ont été soumis à des inoculations très virulentes. C'est pour eux aujourd'hui la dernière inoculation avec un virus bien autrement actif que le virus que leur a communiqué le chien qui les a mordus. Ils sont tous plus gais et c'est avec un certain air de satisfaction qu'ils s'approchent du médecin. Les voilà en effet désormais à l'abri de la maladie.

Ordinairement, les piqûres laissent à peine une trace visible; parmi la dernière série, on observe quelquefois un peu de rougeur. Il y a des épidermes plus ou moins sensibles, toutefois il semble que le virus virulent ait de la tendance à produire plus d'irritation. Un des traités fait remarquer que les deux côtés dernièrement piqués sont très rouges; la démangeaison est vive.—Ce n'est rien, lui est il répondu, et l'on pratique la dernière inoculation.

C'est fini pour aujoud hui. Environ 70 personnes ont été appelées par M. Pasteur. M. le docteur Grancher, de onze heures dix minutes à midi vingt minutes, à pratiqué 70 inoculations. Et ainsi à peu près, tous les jours depuis cinq mois, avec un zèle, une ponctualité, une patience qui ont provoqué avec raison les éloges de M. Pasteur.

On s'en va; on est parti Mais la porte s'ouvre encore. C'est une mère en larmes tenant une petite fille de cinq ans dans ses bras. Toujours l'éternelle histoire. On ne prenait pas garde au terre neuve du voisin : tout à coup il s'est jeté sur des chiens, il a mordu l'enfant qui jouait dans la cour. On l'attache, il déchique le bois de sa niche. On se décide à le tuer. Vérification faite, il était enragé.

— Calmez-vous, dit M. Pasteur avec son doux sourire, ce ne sera rien.

Les verres étaient encore sur la table; on n'avait pas jeté leur contenu au feu comme d'habitude. On retourna un verre du 28février, le premier de la série. On prit une seringue neuve, parce que les autres avient contenu du virus violent. Mais on avait compté sans l'enfant qui se débattait furieusement. Il fallut, cette fois, toute la dextérité de M. Grancher pour pratiquer l'inoculation.

— Voilà un petit sujet qui va nous donner du mal pendant dix jours, ne put s'empêcher de nous dire M. Pasteur. Puis la parole caressante, il encouragea la mère et l'enfant et il ouvrit encore une fois son tiroir qui parait inépuisable.

Il est midi et demi. Nous quittons le laboratoire non sans une émotion; le spectacle auquel nous venons d'assister laisse une impression profonde. Tout ce monde, se mélange bizarre de personnes de toutes les conditions, tous ces mordus divers venus de toutes les parties de l'Europe passent devant nos yeux. Nous sentons encore le contact de tout ces mordus. Sur les 70 traités ce matin, combien sans doute seraient morts à bref délai dans les convulsions d'une agonie terrible. Nous les dérisageons, nous voyons leurs yeux devenir hagards, le mal grandir, la crise faire explosion ! Pauvres gens ! Leurs visites au laboratoire les sauvent d'une fin épouvantable. Tous ont confiance; ils ont les yeux fixés sur M. Pasteur, ils le vénèrent à l'égale d'un Dieu; on voit bien qu'ils attendent de lui la vie qui allait leur échapper. Ils étaient condamnés, ils vont vivre. Ils jettent avant de quitter le laboratoire, un regard de gratitude sur celui qu'ils appellent bien légitimement leur sauveur, et ils s'en vont calmes et heureux.

Nous aussi nous nous en allons heureux de si grands résultats, pénétré d'admiration, et plein de foi dans les destinées de l'Institut Pasteur.

HENRI DE PARVILLE.

MADAME.

(Du Gaulois)

Au mois de septembre 1846, un matin au fond du vieux Burg de Vienne, dans une chambre où resplendissaient, accolés sur les murs et les tentures, les écussons de Lorraine et de Savoie, deux femmes causaient.

—Es-tu contente de ton voyage ? demandait l'une en souriant.

—Ah ! ma tante, répondait l'autre en devenant toute rouge. S'il me demandait, je l'épouserais avec joie !

La première de ces deux femmes était Anne de Savoie, impératrice régnante d'Autriche. L'autre était Marie-Thérèse de Modène, qui est morte hier.

Il était le comte de Chambord que les deux filles du duc de Modène venaient de rencontrer à Frohsdorff, où elles étaient allées rendre visite à la duchesse d'Angoulême.

C'est qu'elle l'aimait de toute son âme, le prince charmant qui lui était apparu deux années auparavant dans la maison paternelle.

Il était beau de cette beauté blonde où la douceur de ses grands yeux mettaient à la fois des flammes d'éclair et des reflets bleus de myosotis. " L'ensemble de sa figure, comme a dit un contemporain, présente cette harmonie et cette pureté de ligne dont le pinceau de Raphaël et le ciseau de Phidias peuvent seuls reproduire le caractère et les effets. "

Il était venu à Venise, tremper dans l'Adriatique sa jambe brisée, et, quand il marchait, en boitant légèrement, on eût dit Achille souffrant d'appuyer sur le sol son talon blessé.

Il était allé rendre visite au duc de Modène, près de Padoue Là, il avait vu les deux filles du duc. Il avait trouvé la cadette charmante et l'aînée laide.—Et pendant que la cadette le refusait parce qu'elle aimait Don Juan et s'était juré à elle-même de n'appartenir qu'au chef de la maison d'Espagne—l'aînée, la laide, s'était mise à l'adorer.

Mais quand on l'observait, quand on l'approchait, quand on vivait quelques heures près d'elle, il s'échappait de toute sa personne un charme discret, lent, fait de bonté, de tendresse, de douceur et de bon sens qui gagnait peu à peu et subjuguait.

Auprès d'une femme belle, les cœurs sont parfois foudroyés. Auprès d'une femme bonne, ils s'enlisent doucement.

Le beau prince qu'adoraient tant de Français, qui incarnait tant de souvenirs, qui berçait tant d'espérances, subit ce charme et lui resta soumis jusqu'à sa dernière heure.

On a dit que M. Guizot avait tracé autour du comte de Chambord une sorte de blocus matrimonial qui devait résoudre le problème monarchique, en France, par le desséchement définitif de la branche aînée. On a dit aussi que le prince de Metternich, se faisant le complice de M. Guizot, avait, de toutes ses forces, favorisé ce mariage de l'héritier des Bourbons avec une princesse plus âgée que lui de trois ans, parce qu'il savait de source certaine et médicale qu'en elle la souche, miraculeusement conservée, ne refleurirait pas.

On a calomnié le ministre français et le ministre autrichien. Le rédacteur en chef du *Gaulois*, mon excellent ami Henri de Pène, dans son beau livre : *Henri de France*, l'a éloquemment prouvé. Et la meilleure preuve, c'est que le cœur des deux fiancés fut de la partie. L'épouse désira l'époux, et l'époux voulut l'épouse. Et on peut dire que, pendant trente-sept ans, il ont trouvé, dans un mutuel amour, le bonheur et la consolation. Ils ont vécu unis, et la double épigraphe de cette commune vie aurait pu être, pour la princesse : Le meilleur moyen d'être aimée, c'est d'aimer ", et pour le prince : " Il n'est rien de plus doux que d'aimer qui vous aime. "

Le mariage par procuration fut célébré le 7 novembre. Le duc de Levis, suivant le cérémonial royal, se rendit à Modène et épousa, au nom de son maître, la princesse, qui prit le titre de Comtesse de Chambord et qui fut traitée toute sa vie en Reine de France.

Plus tard, lorsque le mariage véritable eut été célébré à Bruck, la duchesse de Berry prit congé des deux jeunes époux en disant à sa belle-fille : " Je vous recommande mon fils, Il a tant besoin de bonheur intérieur dans la triste vie que le sort lui fait mener à présent ! "

Ces mots ont été le programme de l'existence entière de Madame. Elle a passé sa vie partagée entre trois devoirs, trois préoccupations, trois passions, le bonheur intérieur de son mari, le service de Dieu, le soulagement des pauvres.

Il faudrait avoir vécu dans ce milieu à la fois si royal et si bourgeois, dont le comte de Chambord était l'idole et le centre, pour comprendre quels raffinements, quelles délicatesses, quelles incessantes sollicitudes il y avait dans cette femme pour cet homme, qu'elle dorlotait comme son fils, qu'elle chérissait comme son époux et qu'elle respectait comme son Roi. C'était à la fois grandiose et touchant.

Ce fut sublime, lorsque celui qu'elle aimait, et qui semblait dans sa robuste force devoir lui survivre fut terrassé par la maladie. Alors on vit cette pauvre femme, qui pouvait à peine, depuis quelques mois, quitter sa chambre. se lever, aller, venir, comme la plus active des gardes-malades, comme la plus infatigable des Sœurs de charité, comme la plus tendre et la plus inquiète des mères, autour du lit où agonisait son Henri.

L'amour, qui dans la chambre impériale du Burg faisait rougir la jeune femme, avait galvanisé la femme vieillie, avait fait ce miracle de la guérir pour lui permettre de disputer son mari à la mort.

Et comme elle avait été vaillante auprès du lit d'agonie, elle fut forte auprès du cercueil. Elle attendit, pour tomber écrasée à son tour, qu'Henri eût quitté pour jamais ces frais ombrages, ces vertes prairies, cette demeure simple et austère, entourée d'horizons grandioses, où ils avaient été heureux, où elle l'avait aimé.

Et, le grand mort parti, elle retrouva Dieu et ses pauvres. Ce qu'elle disait à Dieu, personne ne peut le savoir. Mais ce que lui doivent les pauvres, tout le monde peut l'attester. Elle ne se réservait certainement pas six mille francs par an sur la partie des revenus de sa grande fortune prélevée pour son entretien personnel.

Sa toilette, d'une simplicité quasi claustrale, ne lui coûtait pas cher.

Elle aurait pu donner des leçons d'économie à la première petite bourgeoise de Paris. Mais elle ne permettait ni aux empereurs de la terre ni aux rois de la finance de lui donner des leçons de générosité et de bienfaisance.

En résumé, au risque de se répéter, il faut dire que la comtesse de Chambord, morte hier matin, a été mieux que belle, elle a été bonne. Et c'est à sa bonté tranquille qu'elle a dû le pouvoir qu'elle a exercé autour d'elle, pendant le cours de sa vie paisible.

Lorsqu'elle vint, jeune mariée, à Frohsdorff, en 1846, elle conquit tout le monde : princes, familiers, courtisans, valets, villageois. Cette domination, elle l'a exercée jusqu'à la dernière heure, alors que, retirée au fond de la demeure vide, la royale veuve ne se montrait plus nulle part et consacrait les derniers instants de sa vie à rassembler les matériaux du monument qu'elle rêvait d'élever à la gloire de son époux : l'histoire d'Henri V.

Cette domination, à laquelle le Prince se soumettait le premier et qu'elle avait établie doucement sur lui, l'a-t-elle exercée en dehors de la vie intérieure ? Est-elle intervenue, comme on l'a dit, dans les actes politiques de la vie royale ? Est ce à ses conseils, à ses instances, à ses craintes, à ses larmes qu'il faut attribuer certains épisodes de la vie d'Henri V, où ce grand Prince refusa de brusquer la fortune, comme l'aurait peut-être fait son aïeul Henri IV ? Est-il vrai que, ne voulant pas régner, elle ait tout fait pour inspirer au Prince la résignation ? Est-il vrai qu'elle ait eu peur, pour elle, des regards des hommes et, pour lui, de leurs attentats ?

Est-il vrai que, fille du seul souverain européen qui ait refusé de reconnaître Lous-Philippe, elle ait conservé en son âme, pour les fils de ce Roi, des répulsions invincibles, qui se sont traduites par le cérémonial qu'elle imposa lors des obséques de Goritz, et ensuite par des secours retirés aux fidèles de son mari qui avaient obéi au droit monarchique et reconnu l'héritier légitime, ou par des appuis donnés à ceux d'entre ces fidèles qui s'obstinent à poursuivre des revendications antihistoriques et des combinaisons chimériques ?

Je n'en crois rien. Tout cela a été raconté. Je le sais. Mais rien n'a été prouvé, tandis que ce qui a été prouvé, démontré, palpé, c'est son ardent amour pour le Prince que nous avons aimé, c'est l'ardeur avec laquelle elle a accepté et rempli cette mission sublime de consoler l'exil du fils des Rois, c'est son inépuisable bonté pour les malheureux.

La femme qui va descendre demain dans le monastère de Castagnavizza et se coucher dans le tombeau qu'elle a fait préparer à côté de celui de son bien-aimé a été l'ange qui veilla doucement sur la vie d'Henri V.

Cela suffit pour qu'elle ait sa place dans l'histoire de notre pays. Cela suffit pour qu'elle ait sa place dans le cœur des fidèles de la monarchie nationale.

LA PLUS BELLE
EXPOSITION de MODES de la SAISON
AU SYNDICAT CANADIEN
Dupuis, Dupuis et Cie
COIN DES
RUES AMHERST ET STE CATHERINE
(A LA BOULE D'OR)

Nous exhibons durant la semaine, les modes les plus fashionnables du printemps et de l'été : les plus hautes nouveautés et les plus riches garnitures de fantaisie de la saison.
Nous invitons les dames de profiter de cette occasion pour venir visiter nos modes en même temps elles verront exposée la plus grande variété de marchandises pour habillement de première communion.

FRS MARTINEAU
MARCHAND DE
Peintures,
Tapisseries
Glaces de miroir
Ferronneries
Lampes,
Vitres
Mastic,
Huile de Lin
Thérébentine,
Huile de charbon
Huile d'olive
etc., etc.

Les entrepreneurs menuisiers, peintres, couvreurs, plombiers, trouveront constamment tous les matériaux nécessaires à la construction toutes sortes d'outils, etc., etc.
L'on trouvera aussi toutes sortes d'ustensiles, tels que : chaudrons, canards soupières, poêles à frire, couteliers.
Fourches et Pelles
Les meilleurs Blancs Anglais, importés directement à très bon marché et aussi toutes sortes de Blancs Canadiens. Mention spéciale: huile d'olive pure.
Frs Martineau
499 Ste Catherine 501
6m-10déc.

INDENIABLE.
16 Années de Succès
EXTRAITS de
SILVERMAN,
Ces extraits faits d'après l'ancien et le meilleur système, ont toujours donné la plus grande satisfaction. Ils occupent la première place par leur
Pureté et leur force.
Egaux sinon supérieurs à aucun extrait vendu au Canada.
Une fois employés, on ne peut s'en passer.
EN GROS ET MANUFACTURE
504 et 506 rue St. Paul
Téléphone No. 1234 — 2ajv-jno

La Pondeuse Sylvestre.
Avantages de cette Pondeuse :
1o Les poules, les chats, les rats, etc., ne peuvent manger les œufs.
2o Les œufs sont conservés propres.
3o Au temps des couvées les œufs vous donneront au moins 50 pour cent plus de poulets.
A vendre en gros et en détail.
N. B.—Prix 40 et 75 cts.
L. J. A. SURVEYER,
1588, — RUE NOTRE-DAME, — 1588
Vis-à-vis le Palais de Justice.
mars 85-1a

CAUSTIQUE !
La chose la plus économique que vous puissiez vous procurer pour faire le savon et pour laver n'importe quoi. 5 cts par livre ou $1.40 par 50 livres, et au meilleur marché possible au quart. Les personnes qui ne sont pas responsables ou qui n'ont besoin que d'une petite quantité, doivent envoyer l'argent avec l'ordre. Indiquez la station du chemin de fer ou du bateau la plus près de chez vous. Adresse
C. D. MORIN
1386 Rue Notre-Dame, Montréal
10 avril 6

PUISSANCE DE L'ELECTRICITE
Bélanger et Frère
Manufacturiers et Fournisseurs de
Téléphones, Télégraphes, et Instruments électriques.
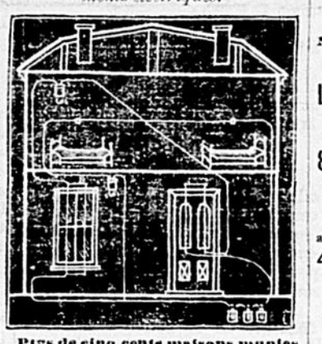
Plus de cinq cents maisons munies de cet appareil.
Défiez d'entrer par toute ouverture, même par les vitres, sans que l'alarme ne soit donnée. On peut aussi mettre en sûreté les bâtisses au dehors de la maison mises en connexion avec l'appareil électrique.
On peut par ce moyen appeler les domestiques, soit tout à la fois, ou séparement sans se déranger de son bureau ou de son lit. Ceci se fait en pressant un bouton en communication avec une CLOCHE ou TIMBRE placé dans l'endroit le plus convenable, soit dans la chambre à coucher ou dans le corridor.
Cet appareil pour une maison ordinaire, coûte $25.
Ecrivez pour circulaire à Bélanger et Frère 93 rue St. Jacques, Montréal.
Lignes de téléphone privé
Pour usage entre bureau et résidence ou manufacture, ou vend le tout. On ne le loue pas. Ce Téléphone prend la place du Bell Téléphone sur toute ligne moins de dix milles de long.

TAPISSERIE
Vous pouvez acheter de la Tapisserie à meilleur marché.
CHEZ
W. E. POTTER.
MONTREAL
que n'importe ou ailleurs en Canada.
CONSIDEREZ LES PRIX
Tapisserie Canadienne à partir de 9½c le rouleau.
Tapisserie Anglaise, 22 pouces de large, à partir de 5c le rouleau,
Tapisserie Américaine, de 6c à 15c le rouleau, valant de 10c à 25c.
Beau papier doré, 20c et 25c le même que les autres magasins vendent 50 et 75c.

BORDURES ! BORDURES !
à moins que le prix courant
RAPPELEZ-VOUS BIEN L'ADRESSE
1375, — RUE NOTRE-DAME — 137
MONTREAL
A 50 verges seulement de la gare du C. P. R.
N B.—Echantillons envoyés gratis à n'importe quelle adresse en ville ou à la campagne

JE GUERIS
L'EPILEPSIE
Quant je dis je guéris, je ne veux pas dire que je guéris cette maladie pour un temps et qu'ensuite, elle revient. Je veux dire une guérison radicale. J'ai étudié toute ma vie la question des attaques épileptiques, de l'épilepsie ou *tomber d'un mal*. Je garantis que mon remède guérira les cas les plus désespérés, parceque d'autre sont failli, ce n'est pas une raison pour que le mal ne puisse être guéri. Demandez de suite un traité et une bouteille *gratis* de mon remède infaillible. Indiquez l'Express au Bureau de Poste. Essai ne coûte rien et vous guérira. Adressez :
Dr, H. G. ROOT.
Succursale: 37 Yonge St., Toronto.

A VENDRE
9,000,000 de pieds de Bois de Sinago sec
De toute épaisseur, largeur et qualité, préparé ou brut, Lattes, Bardeaux sciés ou fendus, Colombage, etc; etc; au clos de
HURTEAU & FRERES
22 rue Sanguinet coin de la rue Dorchester
5 mars 85-1a

CHEMIN DE FER
Vermont Central.
New-York, Boston et la Nouvelle-Angleterre.
Ligne des Montagnes Vertes
Départ des trains de Montréal :
8.30 A. M.—Train vite arrivant à Saint-Albans, 10.50 a. m., Burlington 12.10 p. m., Montpelier, 12.50 p. m., White River Jonction, 2.55 p. m., Boston via Lowell, 7.20 p.m., et New York via Springfield 10.10 p.m.
Les nouveaux wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston.
4.20 P. M — Express de New-York et Boston arrivant à Saint-Albans, 8.50 p.m. (souper). Burlington 8.55 p.m. Rutland, 11.05 p.m. Troy, 2.05 a.m. Albany, 2.25 a.m New-York, 7.30 a.m Boston, 7.00 a.m., Worcester, 6.40 a.m., via Rutland, Bellows Falls et Fitchburg.
Wagons dortoirs Wagner, de Montréal, à New-York et wagons dortoirs Pullman de Saint-Albans à Boston.
Ce train comprend aussi des wagons en destination directe arrivant à Waterloo 7.35 a. m. Magog, 8.35 p. m. Sherbrooke, 9.15 p. m
8.30 P. M.—Express de nuit arrivant à Saint-Albans à 10.45 p. m., White River, 3.15 a. m., Manchester, 6.25 a. m., Nashua, 7.40 a. m., Boston via Lowell 8.20 a. m., via Fitchburg 9.35 a. m., New-York via Northampton, Holyoke, Springfield et New-Haven 11.45 a. m.
Ce train se raccorde à Nashua pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New-York et de la Nouvelle-Angleterre.
Des wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.
Pour les billets, indicateurs et toute autre information s'adresser à l'hôtel Windsor et aux bureaux du Grand Tronc ou au bureau de la compagnie, 136 rue Saint-Jacques.
A. C. STONEGRAVE.
Agent des passagers au Canada.
S. W. CUMMINGS.
Agent général des passagers.
J. W. HOBART, gérant-général.

ON DEMANDE
DES PETITES FILLES de 14 à 15 ans et des jeunes garçons de 14 à 16 ans pour ouvrages légers. S'adresser à
S. Davis & Fils.
RUE COTE, Montreal.
5f-jno

DOUANE
Entrées de douanes passées sous le plus court délai.
Consignation et correspondance pour tous pays.
Avances faites sur marchandises.
EDMOND BEAUVAIS,
Courtier de Douane,
203, RUE DES COMMISSAIRES,
Téléphone No 709. — MONTREAL.

Wm EVANS
Nos 89 à 93 RUE McGILL, Montréal
Graines pour les jardins et les fleurs,
Grains de semence, Graines de Luzerne et de fléole des prés,
Pépinière, arbres fruitiers, etc.
Petits fruits, arbrisseaux, roses, etc.
Plants de toutes sorter, de serre et de couches-chaudes, etc.
Demandez le Catalogue. — 2m-2m.

Hommes débiles et Nerveux
A tous ceux qui voudront en faire l'essai, gratis pendant trente jours, nous enverrons la
CELEBRE BANDE VOLTAIQUE
Du Docteur DYE
Avec tout ce qu'il faut, pour une guérison sure et rapide de toutes maladies nerveuses et beaucoup d'autres maladies.
Nous garantissons un rétablissement complet de la santé et du système nerveux.
Aucun risque n'est encourru. Nous envoyons nos pamphlets à ceux qui en font la demande.
S'adresser :
VOLTAIC BELT COMPANY,
7m 8fé heb 22m — Marshall, Mich.

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Feuilleton : La Princesse et la Gitanita Reproduction : Le laboratoire de M. Pasteur.—Madame.

2EME PAGE

Le Dr Perrault et la folie de Riel—Les Chevaliers du Travail et leurs critiques anonymes—Toujours honnête ! Cette excellente *Minerve*—L'accusation de M. Archambault contre les RR. PP. Jésuites—Feu M. Adolphe Masson — Commerce et finances.—Télégraphie—Faits du jours.

3EME PAGE.

Edition du soir.

4EME PAGE

Edition extra.

L'ETENDARD

LUNDI, 12 AVRIL 1886.

Le Dr Perrault et la folie de Riel

Il paraît que la conspiration des messieurs de la corde continue sa même tactique.

Mais si l'on en juge par la valeur des derniers auxiliaires qui leur restaient à mettre en scène, la pauvreté de leur cause se manifeste d'une façon plus frappante que jamais.

Voici ce qu'après une dizaine de jours de savantes combinaisons, les sages de la confrérie ont trouvé de mieux à faire signer à M. le Dr Perrault. Cette longue lettre ne contient guère *plus de dix lignes* qui soient une réponse quelconque à notre article de l'autre jour ; mais afin que l'on n'ait aucun prétexte de dire que nous avons laissé ignorer à nos lecteurs quelque partie importante de la réponse du formidable docteur, nous la publions en entier :

Montréal, 6 avril 1886.

M. le Rédacteur de la *Minerve*.

Monsieur,

Le public doit trouver étrange, et avec raison, que j'aie laissé sans réponse, jusqu'à ce jour, l'article de l'*Etendard*, en date du 29 mars dernier, relativement à mon certificat sur l'état mental de Riel ; lors de son séjour à l'asile des aliénés de la Longue-Pointe, et lu à la Chambre des Communes par l'honorable secrétaire d'Etat, dans son discours sur la motion Landry.

Je dois vous dire d'abord, qu'une indisposition assez grave, qui m'a empêché de sortir pendant plusieurs jours, a été la première cause de mon retard. En second lieu, j'attendais pour voir si les assertions si carrément faites par l'*Etendard*, en gros caractères, recevraient une dénégation formelle des autorités de l'asile, où l'auteur de l'article dit avoir puisé ses renseignements, vu que la Supérieure de cet asile sait parfaitement que toutes ces assertions sont fausses.

Comme on a gardé le silence jusqu'ici, je crois devoir maintenant vous demander de vouloir bien insérer les explications auxquelles le public a droit de ma part. Si, dans le plaidoyer qu'on me force de faire, il se trouve des choses un peu dures à l'adresse de certaines personnes que l'on voudrait toujours respecter, la responsabilité en retombe sur ceux qui ont provoqué la lutte.

En disant, dès les premières lignes de son article, que l'honorable M. Chapleau "a entrepris de mentir au public plus audacieusement que jamais, en apportant contre Riel de *prétendues* preuves qui ne valent guère mieux que ses propres affirmations," le rédacteur de l'*Etendard* m'accuse moi-même d'être un audacieux menteur.

Laissons-là, pour le moment, cette assertion générale si courtoise, dont il aura peut-être à répondre, sous peu, et examinons, de suite les quatre points que mentionne le directeur de ce journal et l'aviseur légal, si bien informé, de l'asile Saint-Jean de Dieu.

Mais auparavant disons qu'il faut bien comprendre que lorsque dans mon certificat je me sers des mots : "Je soussigné, médecin de l'Asile etc," je parle, comme étant à l'époque de ce certificat, l'un des médecins dûment autorisés par le gouvernement à l'asile Saint-Jean de Dieu.

Il dit premièrement : "Au temps où Riel a été à la Longue Pointe, le Dr. Perrault n'était pas médecin de l'asile de Saint-Jean de Dieu." Il ne s'agit pas ici de jouer sur les mots et entendons-nous bien. Si l'auteur de l'article veut dire que, à cette époque, je n'avais aucun engagement par écrit avec les religieuses de l'asile et ne recevais d'elles aucun salaire, il a raison. Mais, s'il entend par là que je ne donnais pas mes soins *aux religieuses de l'asile*, que je n'assistais pas le Dr Howard, auprès des aliénés, *le remplaçant en son absence*, le jour comme la nuit, et faisant la clinique habituelle avec lui, il dit faux. Il est de notoriété publique, que la Supérieure de cet établissement avait accepté, avec reconnaissance, mes services gratuits dès l'année 1878, longtemps avant la prise de possession de la maison actuelle, et après le transport d'une partie des malades venant des asiles de Beauport et de Saint-Jean, services continués, toujours gratuitement, jusqu'en 1879. Si le rédacteur de l'*Etendard* qui a fait un examen minutieux des archives, livres de prescriptions et autres documents de l'asile, s'était donné la peine, après avoir fouillé dans les régistres d'un établissement subventionné par le gouvernement de Québec, pour calomnier un fonctionnaire nommé par ce gouvernement, s'il s'était donné la peine, dis-je, de consulter aussi les régistres publics à Québec, il y aurait vu des certificats signés conjointement par le Dr. Howard et moi pour l'élargissement de patients, à cette époque. Il y aurait vu aussi des certificats signés par moi seul de 1872 à 1875, période pendant laquelle je fis tout le service, y compris celui des aliénés complètement seul et pour lequel je reçus la généreuse rémunération de $60.00.

N'aurait-il pas pu voir, et encore mieux n'aurait-il pas pu constater par les autorités même de l'asile, que depuis 1875 à 1879, j'ai toujours également donné mes services à l'institution, conjointement avec le Dr Howard, et ce toujours, comme avant gratuitement, jusqu'à cette année 1879, époque où à la suite d'une enquête sur le Service Médical, les Révdes Sœurs ont assumé le paiement du médecin et m'ont nommé comme tel.

Je ne comprend pas alors, comment M. le rédacteur n'a trouvé aucune trace de mon service dans les archives de l'asile, à ces époques. Faut-il conclure de là que cette partie des documents a été soustraite ou qu'elle a été détruite ? Si on a soustrait des documents, la chose est grave, car il peut arriver qu'il soit nécessaire de les remettre au jour. Si on les a détruits, c'est encore plus grave, car le gouvernement qui doit rendre compte de toutes les personnes internées dans la maison et du traitement qu'elle ont suivi, en demandera certainement la production. Laissez-moi vous dire, M. le rédacteur de l'*Etendard*, que vous auriez mieux fait d'aller aussi fouiller les régistres du gouvernement de Québec qui font foi de ce que j'avance. C'est donc un mensonge effronté, de la part de l'*Etendard*, que d'affirmer que je n'ai *eu rien à faire* avec les patients de l'asile Saint-Jean de Dieu, jusqu'à l'année 1879, époque où effet où je fus nommé d'une manière officielle comme je viens de le dire. C'est pourtant l'assertion de l'auteur de ce fameux article dans son deuxième considérant, assertion qu'il accompagne de la remaique suivante : *Les gens de la faculté savent s'il était aliénists avant d'entrer là ;* mais, comme on ne discute pas sur les coups avec les aveugles, je laisse cette question de côté.

Le troisième point où il est dit que "Riel était connu sous le nom de Louis David, et qu'à part la Supérieure, le médecin de la maison et quelques amis qui n'ont pas dû dévoiler le secret, l'on ne savait pas que ce personnage était Riel," est vraiment très fort et est un digne corollaire des deux précédents.

Après qu'il est établi que je faisais le service à l'asile, lors de l'internement du malheureux Riel, il serait simplement absurde de supposer que j'ai donné mon certificat, sur son état mental, alors sans savoir de qui je parlais.

On me dit, en quatrième lieu, que j'ai été démis de mes fonctions, en 1885.

Voici en deux mots, l'histoire de cette destitution :

Les autorités de l'asile me signifièrent, à l'époque indiquée, qu'on n'accepterait mes services, à l'avenir, que sous certaines conditions ; mais comme je ne pouvais souscrire à ces conditions, sans abdiquer ma dignité professionnelle, ce qu'on savait d'avance, je déclinai les offres et je fus alors nommé par le gouvernement l'un des membres du bureau médical de l'asile St Jean de Dieu. A maintes reprises, on s'était plaint, avant la passation du dernier Bill concernant les asiles d'aliénés, du fardeau imposé par le paiement des médecins de la maison, paiement mis à la charge des religieuses, sur leur propre demande ; mais voilà que, immédiatement après la nomination d'un bureau médical par le gouvernement qui se chargeait d'en payer lui-même les frais, les directrices de l'asile ont préféré prendre à leur charge le paiement de médecins nommés par elles, et cela, il est bien permis de le supposer, dans leur intérêt particulier.

On parle enfin, M. le Rédacteur, " du rôle que le fameux docteur a joué dans l'œuvre indigne de persécution poursuivie, depuis l'an dernier, contre les Sœurs de charité de Saint-Jean de Dieu." Les Dames de l'Asile savent si j'ai été leur persécuteur et celui qui a écrit ces lignes ainsi que *Sœurs de la Providence ;* nous n'en avons nullement parlé. Il ne s'agissait que de soins *aux aliénés* de l'asile. Et le Dr Perrault, nous le répétons, **n'en a pas donné durant le temps que Riel a été à l'asile ;** du moins, les livres de prescription constatent que durant cette période, c'est-à-dire du 16 mars au 19 mai 1876, M. le Dr Perrault n'a donné **aucune prescription pour les patients de l'asile.**

***

Que le Dr Howard ait jugé à propos quelque fois de se faire remplacer pour cause de maladie ou autre par le Dr Perrault ; que quelque fois il ait pu se faire accompagner par lui, la chose est possible, et nous n'avons pas à nous en occuper ; mais cela ne changerait rien à l'affaire et ne conférerait aucunement au Dr Perrault, le droit de prendre le titre de médecin de l'asile de St Jean de Dieu. Il en est de même de certificats que le Dr Howard aurait pu lui faire signer conjointement avec lui ; encore une fois, cela ne change pas la position. Autrement, le Dr. Howard, en se faisant accompagner ou remplacer, soit, une fois par semaine, par quelque confrère ou en leur faisant signer avec lui des certificats, eut pu donner ainsi, à tous les membres de la faculté, le titre de médecins de l'asile de St Jean de Dieu."

Mais, les livres de prescription constatent que le **Dr. Perrault n'a pas remplacé le Dr. Howard auprès des aliénés de l'asile et il n'a prescrit pour aucun d'eux** pendant que Riel était là, ce qui est le fait **essentiel, le seul fait important.**

Pourquoi, nous dit le Dr. Perrault, n'êtes vous pas allé fouiller les archives du gouvernement de Québec?

Allons, il nous semble que la position du merveilleux docteur était déjà assez ridicule sans qu'il eût besoin de l'empirer de la sorte.

Suivant lui, il ne nous serait pas permis de démontrer la fausseté des assertions d'un homme si sujet à se tromper, que dans l'affaire Lynam ses livres de prescription ont démenti son témoignage en cour, sans aller fouiller toutes les archives provinciales ! Et y fussions nous allé : aurions nous trouvé là quelque document constatant que le Dr. Perreault a soigné les patients de l'asile entre le 16 mars et le 19 mai 1876 ?

S'il y en a, qu'il les indique donc !

" Après *qu'il est établi*, " ajoute le bon docteur " que je faisais le " service de l'asile " etc.

Etabli par qui ? Comment ?

C'est lui qui le dit !.....comme il a dit bien autres choses, démontrées ensuite inexactes.

Nous avons nié ses dires pour le temps où Riel a été à l'asile et en avons démontré l'inexactitude, ce qui suffit à l'affaire dont il s'agit ; et pour cette période, les livres de prescriptions constatent que seul le Dr Howard a prescrit pour les patients de l'asile et que, par conséquent, le Dr Perrault *ne l'a pas remplacé auprès d'eux* durant ce temps.

***

Avant l'établissement de la maison actuelle, c'est-à-dire antérieurement à 1875, le Dr Perrault a pu donner des soins professionnels à des idiots *dans une autre institution*. Est-ce cela qui l'aurait autorisé à se donner le titre de médecin d'une autre institution pour une période subséquente ?

***

Un mot maintenant de tout ce que dit le Dr Perrault de ses services gratuits rendus aux Sœurs.

Comme il nous menace de nous poursuivre, nous l'invitons fort à le faire : le débat pourra sans doute nous permettre de prouver qu'il y a *deux côtés* à cette question :

Il s'est dépensé en un *dévouement* sans bornes et tout gratuit :

Il sera intéressant d'établir avec quelles instances il les a offert et, en quelque façon *imposées* ses gratuités ! et combien peu elles ont été *sollicitées !*

Il y aura occasion d'examiner avec quelle ferveur monsieur le docteur poursuivait alors le rêve de devenir le médecin de l'asile et pour quels motifs !..... si c'était seulement le désintéressement et le désir de se dévouer qui l'engageait à quitter la Pointe-aux-Trembles, pour venir au devant *du sacrifice !* Il faudra voir aussi quels *énormes* avantages il *abandonnait* de ce côté là.

Et il ne sera peut-être pas impossible de prouver par de nombreux témoins, même par des *écrits peut-être* qui, des sœurs ou de M. le docteur, était le ou les obligés ; qui était les ou le gagnant en 1879, quand le docteur obtenait enfin l'emploi tant sollicité, tant convoité !

Car si le docteur, lui, a oublié au point de se croire le bienfaiteur, en 1879 et avant, il peut se faire qu'il y ait des gens qui, eux, n'aient point oublié !

***

Le bon docteur veut revendiquer son honneur outragé ! Outragé comment ? Parce qu'il a été accusé de dire faux et d'avoir pitoyablement manœuvré ?

Or, pourquoi a-t-il été accusé ? n'est-ce pas pour avoir réellement commis de graves inexactitudes constituant de graves fausseté au moyen desquelles il a trompé le public ?

Qu'il s'en prenne à lui-même alors !

Et par certaines petites intrigues, croit-il par hazard qu'il n'a pas causé plus de dommages qu'il pourra jamais en réparer ?

Une poursuite permettra d'examiner tout cela.

***

Mais voici le bouquet : il a livré le certificat :

Afin "*de mettre un terme à une discussion* propre à entretenir l'agitation "dans les esprits et à mettre en danger "les intérêts de la Province de Québec et "de toute la confédération ! "

Lui aussi, tout comme *le maître*, il daignait sauver *son peuple !*

Mgr Taché, les missionnaires, huit ou neuf médecins dont plusieurs spécialistes, avaient déclaré Riel aliéné.

Oui ! dit M. Perrault ! Mais nous, "*le médecin de l'Asile*" de la façon que l'on sait, *nous* allons changé tout cela ! comme on disait du temps de Molière.

Et il va me suffre de parler pour faire rentrer sous terre les trois quarts et demi de la Province de Québec et "mettre un terme" aux discussions des partis politiques même des savants de l'univers entier !

Le brave homme !.....

Un conseil en terminant : M. le Docteur, quand les malins de la politique militante vous prépareront de la littérature à grand effet, serait ce même pour vous mériter dix fois plus que vous n'avez gagné à St. Jean de Dieu, par vos obséquiosités de plusieurs années auprès des sœurs, relisez attentivement avant de signer.

Les Chevaliers du Travail et leurs critiques anonymes

Un chroniqueur *anonyme* qui signe Jean-Baptiste Gagne-Petit écrit dans *La Presse* de samedi deux longues colonnes, non seulement pour reprocher à l'*Etendard* d'avoir publié la correspondance anonyme de quelqu'un qui signe "Français-Parisien," mais encore et surtout, pour attribuer et même reprocher à notre journal les appréciations d'une correspondance que nous avons publiée sous toute réserve.

Il va résulter des recriminations injustes et des accusations déloyales de M. *Gagne-Petit*, une fort mauvaise impression au détriment des Chevaliers du travail, car cette correspondance, si elle était l'expression de leur sentiment, indiquerait chez eux une grande répugnance à voir le mérite de leur association discuté.

Cela serait de mauvais augure chez une société nouvelle et encore inconnue, qui pour cette raison, à intérêt à permettre et même à inviter l'investigation la plus sévère de l'esprit qui l'anime, de ses tendances et de son but.

Le correspondant " François-Parisien ", que nous ne connaissions pas, mais qui nous a été présenté par l'un des membres les plus éminents du clergé canadien, n'est pas un vulgaire " *policier* " comme le pense *La Presse*. Il nous a paru un homme de haute valeur, tant par la science sociale que par un esprit judicieux et un grand désir de servir la cause du bien. Il nous a paru avoir amplement qualité pour discuter la question, et bien qu'il ne désirât pas couvrir son écrit de sa signature, il n'était pas plus *anonyme* que ne l'est le M. " *Gagnepetit* " de *La Presse*.

Quoiqu'il en fût, nous n'avons donné ses renseignements que pour ce qu'ils peuvent valoir, et s'il n'y avait pas eu chez le chroniqueur de *La Presse* parti pris de trouver mauvais tout ce que nous faisons sur cette question, il aurait reconnu que notre attitude vis-à-vis les Chevaliers du Travail n'avait absolument rien de malveillant, et que nous avons fait suivre immédiatement la correspondance de " *François Parisien* " d'un article remarquable de l'un de nos collaborateurs, faisant ressortir tout ce qui peut être dit de favorable à cette association.

Refuser cette correspondance eut équivalu à dire que nous ne voulons pas même permettre qu'une telle association soit discutée. C'est ce que semble vouloir M. Gagnepetit. Et nous croyons qu'en manifestant ce désir, il sert mal les intérêts de l'association, si tant est qu'elle soit bonne, ce que nous n'avons nié ni admis.

Le droit du travail à s'unir pour résister à l'action injuste du capital a été proclamé par nous plus de dix fois, notamment par le dernier article de " Jourdain." Nous n'avons jamais manqué d'apprécier et de faire ressortir le mérite du travail gigantesque qui se fait dans ce sens en Europe, par les économistes catholiques.

Et ce que notre correspondant redoute, ce n'est nullement l'usage, même le plus ample de la part des travailleurs du droit d'association ; ce n'est pas non plus *qu'ils siègent " à huis clos,"* c'est que leurs associations dégénorent à leur insu en sociétés secrètes, et deviennent malgré eux des instruments entre les mains de socialistes masqués.

Comme nous l'avons dit, il y a là l'une des questions sociales les plus graves, et il est de l'intérêt de la société comme de celui des classes laborieuses quelle soit étudiée à fond. L'on ne saurait être trop sur ses gardes en pareille matière.

La question serait-elle étudiée si, comme la *Presse* semble le vouloir, ou refuse à ceux qui prétendent voir dans cette association un danger social, tout moyen de mettre leurs raisons devant le public et de les faire valoir ?

N'est-il pas plus rationnel de permettre plutôt une discussion loyale, en donnant aux prétentions adverses l'occasion de se produire, ainsi que l'a fait l'ETENDARD ?

Nous avons eu bien soin de dire hautement, que l'autorité ecclésiastique n'avait pas condamné cette société ; que même plusieurs évêques des Etats-Unis, l'avaient, disait-on, approuvée et que nombre de membres du clergé catholique en faisaient partie ; mais il était de notre devoir d'ajouter en même temps que, dans d'autres quartiers non moins respectables, cette société était tenue en suspicion..

Les réflexions chagrines du chroniqueur de *La Presse* à notre égard n'avaient donc aucunement leur raison d'être, et nous le répétons, le fait de nous chicaner d'une façon aussi injuste ne peut que faire soupçonner le confrère de défendre une mauvaise cause.

Le manque d'espace nous oblige de remettre à demain une autre correspondance sur le même sujet. Elle est de l'un de nos amis qui signe "Un français Catholique" et répond à "Français-Parisien." Nous lui donnerons insertion, bien qu'elle fasse sur le compte de notre premier correspondant des suppositions gratuites que nous avons lieu de croire injustes.

Encore une fois, nous voulons donner toute latitude possible à la discussion.

Toujours honnête ! Cette excellente "Minerve"

Nous n'avons pas le temps de relever la dixième partie des falsifications et des calomnies de *La Minerve*.

Voici encore un échantillon de ses productions journalières :

On lit dans *La Minerve* de samedi:

A la suite d'un merveilleux travail de logique, l'*Etendard en est arrivé à découvrir que le Souverain Pontife avait fait erreur en dénonçant la franc maçonnerie dans l'encyclique Humanum Genus.* Notre savant confrère est d'avis en fin de compte, que la *seule secte à craindre* et à combattre c'est l'orangisme, *dût on pour cela s'allier aux francs maçons*, à M. Blake, apologiste des francs-maçons en Chambre, et même aux *organes maçonniques*.

L'accusation de M. Archambault contre les RR. PP. Jésuites

Un jeune enfant d'une douzaine d'années, qu'une indisposition retient chez ses parents, nous écrit pour *joindre son témoignage à celui de ses camarades :*

Au Rédacteur en chef de *L'Etendard*,

Monsieur,

Je viens de lire dans votre journal un article venant à l'appui de la bonne conduite que les Révds Pères Jésuites tiennent vis-à-vis de leurs élèves. Comme je suis absent depuis quelque temps de cette institution, pour cause de santé, et ayant eu connaissance de l'incident dont il est question dans votre journal, je ne puis rester indifférent à l'interprétation malveillante qu'on a donnée à la chose, vous me permettrez donc, monsieur le rédacteur, d'unir ma voix à celles de mes confrères, pour protester comme eux, contre les insinuations perfides contenues dans la *Presse* du 5 avril, sous le titre " Collège Ste Marie." Je puis dire que je n'ai qu'à me louer des égards que les Révds Pères ont toujours eus pour moi. Leur conduite envers les élèves est marquée du cachet de la justice et de la douceur.

C'est pour moi un devoir de reconnaissance que je remplis avec la plus grande satisfaction

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Rédacteur,

Votre humble serviteur,

EDOUARD MCCONVILLE,
Elève du Collège Ste Marie.

Joliette, 10 avril 1886.

Feu M. Adolphe Masson.

Les funérailles de M. Masson ont lieu aujourd'hui, à l'asile des Sourdes-Muettes, rue St. Denis, à 8½ a. m.

L'élite de nos concitoyens va aller, ce matin, reconduire à sa dernière demeure, cet homme de bien, l'un des ornements de notre société Montréalaise. Nous disons : " Cet homme de bien !" c'est un qualificatif qu'il n'est pas rare d'appliquer à ceux qui ont, de quelque façon, mérité l'estime du public. Mais qui l'a jamais mérité plus amplement que celui dont la tombe va se refermer !.....

Feu M. Masson était un parfait, un fervent, un grand chrétien. Il était aussi un homme d'affaires remarquable à tous les points de vue.

A la tête de l'une de nos maisons de commerces les plus considérables, où avec ses deux frères il avait succédé à son vénérable père, feu M. Damase Masson, il a continué les traditions d'honneur, de loyauté et de haute habileté qui n'étaient pas la moindre partie du patrimoine de sa famille.

Il remplissait aussi avec honneur la charge de directeur de la Banque des Marchands.

Mais c'était surtout par ses admirables qualités sociales et ses vertus chrétiennes qu'il excitait l'admiration de ses amis.

Modeste, frugal, affectueux, compatisant, pieux, d'une douceur angélique, menant une vie mortifiée au sein de la fortune, d'une résignation admirable au milieu des grandes douleurs qu'il a éprouvées, mais qui jamais n'ont altéré la sérénité de son âme, l'on eut dit qu'il ne se souvenait de la richesse que pour répondre aux suggestions de son inépuisable charité.

Il était bien le type le plus parfait du gentil homme, du citoyen honorable et du chrétien qui se puisse proposer comme exemple à la jeunesse de nos classes aisées.

Il laisse dans la société de Montréal un vide difficile à combler ; mais dans la phère des bonnes œuvres, sa perte est irréparable.

M. Masson laisse deux fils, l'un de seize et l'autre de quinze ans ; deux frères, messieurs Alfred et Damase Masson qui étaient ses associés, et quatre sœurs, mesdames Maurice Perrault, Joseph Duhamel, Hospice Labelle et une religieuse du Sacré-Cœur.

Il y a un peu moins de trois mois, la tombe se refermait sur sa plus jeune sœur, Madame Henri Desjardins de Boston.

Il emporte dans la tombe les meilleurs souvenirs de tous ceux qui l'ont connu.

Nous prions sa famille d'accepter l'expression de nos condoléances.

Première communion

COSTUMES DE FILLES—Notre département de tissus blancs vient d'être réorganisé avec le plus grand soin, pour l'époque de la première communion. Nous avons l'assortiment le plus considérable et le choix le plus varié d'étoffes, de garnitures et d'accessoires généralement requis pour la circonstance, savoir : Mérinos et Cachemires blancs. Soies, Satins et Rubans blancs, pour garnitures, couronnes et guirlandes,—voiles, gants de kid, gants de fil, bas de soie, bas de fil etc.

Toutes ces marchandises se vendent aux prix du gros.

DUPUIS FRERS,
Coin des rues Ste Catherine et St. André.

COMMERCE ET FINANCES

La semaine financière.

10 avril.

Le marché monétaire a suivi cette semaine son cours monotone, sans accident, ni incident qui puisse s'en détacher en relief, et qui mérite mention spéciale.

Les prêts se font à 3 p.c. pour demande et à 6½ et 7 p.c. pour papier de commerce. Les fonds abondent et l'embarras des capitalistes est de trouver de bons placements.

Les prêts hypothécaires sont toujours recherchés et pour de fortes sommes, le taux de 5 p.c. est facile à obtenir.

Le change a pris une tournure plus favorable pour la monnaie américaine, les taux sont descendus de 1 c. à New York sur le papier long et de ⅛c sur le papier court. Les exportations d'or ont cessé.

Les fonds se prêtent sur le marché de Londres à 1½ et sur celui de New York, à 2 p.c.

La bourse a eu un ou deux jours d'activité ; le reste de la semaine a été tranquille avec juste assez de ventes pour savoir au, juste à quel chiffre on pourrait se débarrasser de nos principales valeurs mobilières.

La compagnie du Gaz a eu cette semaine son assemblée générale annuelle, qui a été assez orageuse, non pas que la situation financière de la compagnie soit embarrassée, elle a fait cette année de magnifiques profits. Malgré l'abaissement des prix du gaz, malgré la difficulté qu'elle a éprouvé à vendre ses sous-produits, la compagnie a pu payer son dividende habituelle de 12 p.c sur un capital déjoublé une couple de fois.

Comme l'a fait remarquer M Joseph, le président de la compagnie, l'abaissement des prix a augmenté la consommation. Cette augmentation de la consommation provient-elle de l'augmentation de la clientèle, ou n'est elle que le résultat d'un de ces mystérieux exprès des compteurs que nul homme n'a pu éclaircir ? Hippocrate dit oui, Gallien dit non.

Il nous semble qu'il existe à Montréal un employé du gouvernement qu'on appelle "Inspecteur du Gaz" Est-ce que cet employé ne devrait pas s'occuper de mettre à la raison les compteurs trop fantasques qui continuent à enregistrer de la consommation malgré que tous les becs de gaz soient éteints ?

Nous conseillons sérieusement aux consommateurs qui ont à se plaindre de ces inconvénients d'avoir recours à Monsieur Aubin et de faire vérifier le fonctionnement de leur compteurs. Ce sera plus pratique que de s'en plaindre dans les journaux et cela pourra donner de meilleurs résultats

Mais pour en revenir à l'assemblée, le désaccord s'est produit vers la fin de la séance, lorsqu'il a été proposé de demander à la législature le pouvoir d'émettre des obligations au montant de $120,000 pour faire face aux nouveaux travaux. Il faut remarquer qu'il existe un certain nombre d'actions, d'émission récente sur lesquelles il n'a été versé que 40 pour cent. Une partie des actionnaires la prétendu qu'il fallait d'abord avant d'emprunter, faire appel des versements non payés sur ces actions, le bon sens l'indiquait, d'ailleurs. Mais les gros actionnaires qui se sont partagés ces nouvelles actions (cotées à 140,) n'entendent pas les payer autrement qu'avec les dividendes qui leur sont attribués, aussi ont ils préféré emprunter. Maintenant l'opposition à cette mesure va probablement se renouveler à Québec devant la Législature et le Gaz baisse à la bourse.

Le Pacifique Canadien a eu quelques grosse ventes, mais le nombre des transactions a été limité. Les cours de cette valeur, qui sont reglés sur la bourse de Londres ont été soutenus.

La compagnie du Richelieu a complété cette semaine la transaction qui lui donne le monopole de la navigation du St Laurent. M. L A Senécal a signé, avec M. McGreevy, un contrat aux termes duquel la Cie de Navigation du St Laurent vend à celle du Richelieu, ses deux vapeurs, le " St Lawrence " et " l'Union, " avec la clientèle de la compagnie sur sa ligne de Québec au Saguenay, les bureaux, quais etc

Le prix payé est de : $500,000 comptant, 1,500 actions libérées de la Compagnie du Richelieu et 25 0/0 des profits de cette ligne du Saguenay, quand les profits seront supérieurs $20,000 par année.

Si les profits nets sont au-dessous de $20,000, la compagnie du Saint-Laurent ne pourra partager dans les profits.

La compagnie du Saint-Laurent sera représentée dans la direction de la compagnie du Richelieu par l'honorable M. McGreevy.

Le capital de la compagnie du Richelieu depuis sa fusion avec la compagnie du Haut Canada, était de $1,600,000 ; il a été récemment diminué de $400,000, ce qui l'a réduit à $1,200,000. Il sera désormais de $1,350,000.

Les cours de cette valeur ont été très fermes.

Les banques ont été assez bien tenues, quoiqu'il y ait eu vers la fin de la semaine une certaine faiblesse, due à l'indifférence du public qui, aux prix actuels, ne soucie guère d'acheter.

La banque Ontario et la banque du Peuple ont trouvé toutes les deux de 2 à 2½ pour cent.

Voici le chiffre des ventes de la semaine :

ACTIONS		
Banques :		
Montréal	295	actions
Ontario	203	"
Peuple	66	"
Molson	74	"
Toronto	..	"
Jacques Cartier	...	"
Marchands	235	"
Cantons de l'Est	...	"
Commerce	454	"
Fédérale	...	"
Hochelaga	...	"
DIVERS		
Télégraphe de Montréal	2141	"
Richelieu et Ontario	644	"
Chars Urbains	100	"
Gaz de la Cité	2293	"
Terres du N.-O.	200	"
Loan & Mortgage Co.	...	"
Western Union	225	"
Téléphone Bell	20	"
Chemins de fer :		
Pacifique Canadien	2400	"
Champlain Junction	...	"
St-Paul M. et M.	...	"
Ontario et Québec	500	"
Filatures :		
Cie de Coton de Montréal	...	"
" du Canada	...	"
" Hudon	100	"
" Dundas	...	"
OBLIGATIONS		
Ville de Montréal	.....	
Hâvre de Montréal	$25,000	
Pacifique [foncières]	.....	
Champlain	.....	
Canada Central	.....	
Coton du Canada	.....	
" de Montréal	.....	
" Hudon	.....	

Le tableau suivant donnera une idée de fluctuations de la semaine :

Banques.	Vendredi 2 avril	Mardi 6 avril	Vendredi 9 avril
Montréal	209½	209	209
Ontario	114	114½	115
Peuple	78½	79	81
Molson	124	124½	124
Toronto	919	198	198
Jacques-Cartier	....	70	..
Marchands	123½	123½	123
Cantons de l'Est	113	113	113
Union	46	46½	50
Commerce	121½	121	121½
Fédérale	..	....	....
Hochelaga	81	....	81
Ville-Marie	..	100	....

DIVERS.

Télégraphe	120	120½	118
Richelieu	62	62½	62½
Chars Urbains	130½	130	130
Gaz, ex-dividende	191½	190½	188½
Pacifique Canadien	66½	66½	65½
Terre du N. O.	76	75½	73½
St. Paul, M. M.	...	115	116

La semaine commerciale

La Chambre de Commerce à son assemblée régulière, cette semaine, s'est occupée de la question des canaux.

Nous avons enfin eu une expression catégorique de l'opinion de ce corps influent sur l'élargissement et le creusage des canaux du St Laurent. Il s'est prononcé carrément en faveur de la proposition de donner à ces canaux les mêmes dimensions que celles du canal Welland et de celui de Lachine. La Chambre de Commerce de Toronto donne la main à la Rôtre sur cette question ; il faut en conséquence espérer que nous allons la voir mise sérieusement à l'étude et que sa mise à exécution n'est plus qu'une question de quelques années. Hélas ! qui nous assure que, d'ici là, nous n'aurons pas rétrogradé si loin que, même avec ces nouveaux avantages, notre port ne pourra jamais reprendre la place qu'il occupait jadis parmi les ports de la côte orientale de l'Amérique du Nord !

Il va sans dira que nous devons nous attendre à une hostilité acharnée contre ce projet de la part de la Chambre de Commerce de Québec. Nos concitoyens de la capitale de la Province ne seraient pas conséquents avec eux-mêmes s'ils ne saisissaient cette occasion de montrer l'étroitesse de leurs vues et la mesquine jalousie qu'ils portent à tout ce qui regarde Montréal.

Le mouvement commercial de la semaine a été modéré on pour mieux dire tranquille ; mais il ne faut pas trop s'en inquiéter, car cette tranquillité s'explique par les raisons que nous avons données la semaine dernière ; mauvais état des chemins, température froide, approche de l'ouverture de la navigation etc.

Un symptôme plus sérieux, c'est la diminution des remises Et enfin la liste des faillites de la semaine est longue ; voici celle que donne le *Moniteur du Commerce* :

Napoléon Gadboid, magasin général, St-Marcel, a composé à 50 cts : à 12½c. à 30 jours ; 12½c. à 60 jours ; 12½ à 4 mois et 12½c. à 8 mois, garantis son passif d'environ $4,500.

—Philias Guillet, Chapelier, St-Jean, P. Q., a fait cession en justice.

—Louis Fortier, fabricant de cigares, Ottawa, a fait cession de ses biens.

—MM. Lecavalier frères, draps et nouveautés, rue St Laurent, à Montréal, sont dans le même cas

—L J N Gauthier, magasin général, St-Damase a fait cession ; MM. Kent et Turcotte sont curateurs.

—MM. Mullarky & Cie, fabricants de chaussures, Montréal, ont convoqué une assemblée de leurs créanciers. Le manque de crédit les empêche de continuer les affaires. Leur passif est d'environ $80,0 0 et ils assument un excédent d'actif de $25,000.

—Michel Potvin, fo geron à Granby Q a demandé une réunion de ses créanciers.

—D. King, hôtelier, Portage du fort, a fait cession.

—Timothé Rhéaume, épicier à Laurentides a fait cession.

—Olivier Lefebvre, commerçant à St Hugues, a fait cession.

—J Bte Gascon, épicier à St Jérôme, est en difficultés, nous n'avons pas encore de détails complets.

—E Alix & Cie, hôtelier, Chambly, ont fait cession.

—Philippe Pouliot, magasin général à Fraserville, incapable de rencontrer ses échéances, a fait faillite.

—Geo Dugas jr, épicier et boulanger à St Anicet, a fait cession pour le bénéfice de ses créanciers

TAPIS.

Nous engageons tous ceux qui ont besoin de monter leur maison ou de renouveler leurs tapis de salon ou de chambre à coucher à venir examiner nos nouveaux patrons de tapis Impérial, Bruxelles, Tapestry, etc. Nous vendons une bonne qualité de tapestry, excellent patron, pour 30c la verge. Tous nos tapis sont détaillés aux prix du gros.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Sainte Catherine et Saint André.

Quatre médailles de première classe

Le " Cable" et le " Modero," sont les seuls cigars qui ont obtenus quatre médailles de première classe. en compitition avec le monde entier.

Essayez-les.

Concert de Mme Brunet—Le concert, donné jeudi soir par Madame Brunet avec le concours de ses élèves et d'artistes distingués, a été un vrai succès tous tous les rapports.

Nous avons remarqué que les pianos dont on s'est servi étaient deux magnifiques pianos à queue "Knabe." Ces instruments ont été beaucoup admirés pour leur son pur et argentin. Dans l'exécution des morceaux difficiles qui composaient le programme, les artistes n'ont pas été peu aidés par le mécanisme facile de ces instruments artistiques.

MODES

Notre vaste département de modes est au grand complet.

Les articles de Paris, consistant en fleurs, plumes, pompons, panaches, ornements de toutes sortes font l'objet de l'admiration de toutes les dames qui l'ont visité.

Le public ne doit pas oublier qu'important directement de Paris nos articles de modes, nous les détaillons toujours aux prix du gros.

DUPUIS FRERS,
Coin des rues Ste Catherine et St André.

Mien de plus délicieux

Y a-t-il quelque chose de plus délicieux que de fumer un des cigars de S. Davis & Fils, soit le " El Padre, " le " Modern, " le " Gable. " Les meilleurs cigars faits au Canada avec du tabac de la Havane. Aussi bons que n'importe quel cigar importé.

Essayez-les.

—Satins blancs, Cachemirs et Mérinos français blancs, Broderies, Rubans, Gants, Bas etc, ainsi que tout autre article pour habillements de première Communion, le plus grand choix est au Syndicat Canadien Dupuis Dupuis et Cie, coin des rues rues Ste Catherine et Amherst, à la Boule d'or.

Première Communion

COSTUMES DE GARÇONS—Nous tenons un département spécial, à cette époque de l'année, pour les costumes de première communion. Pour les costumes destinés aux garçons nous avons de magnifiques drap noirs *Union*, des draps noirs pur laine et des serges et tricots

Bois de Service

Les soussignés qui font une spécialité des bois de service de première qualité ont actuellement en mains une quantité considérable de

BOIS DURS ET MOUS

Pins, Madriers, Planches, Bois de Charpente, Etc., Etc.

☞PRIX TRES RAISONNABLES

JOS ROBERT ET FILS

1077, NOTRE-DAME EST, 1077

COIN DE LA RUE ST. IGNACE, MONTREAL

CHEMIN DE FER DU

Pacifique Canadien

Divisions de Québec, Est et d'Ontario

Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto. Port Arthur, Winnipeg, Manitoba et les Montagnes Rocheuses.

TABLEAUX DES HEURES

Les trains laisseront Montréal :

Pour Winnipeg 2.00 p m tous les jours excepté le dimanche.

Pour Ottawa 7.15, 9.00 a m et 2.00, 6.00 et 8.00 p m.

Pour Toronto 9.00 a m et 8.00 p m

Pour Québec 8.05 a m et *4.40 et 10.p m

Arriveront à Montréal.

De Winnipeg, 12.35 p m, tous les jours mardi excepté.

D'Ottawa, 8.18 a m, 12.35, 8.55 et 10.00 p m

De Toronto, 8.18 a m et 10.00 p m.

De Québec, 6.30 a m, 9.10 et *10.35 p m.

*Dimanche seulement.

La seule ligne pour toutes les localités du haut de la Vallée d'Ottawa et la plus directe pour Winnipeg, Manitoba et Nord-Ouest.

Raccordements à Toronto pour tous les points à l'Ouest, au Sud et au Nord-Ouest

Chars Dortoirs et chars Salons sur tous les trains express directs et locaux.

☞5 trains tous les jours pour Ottawa.

Pour toutes informations concernant les billets, etc., s'adresser aux Bureaux des Billets suivants : 266 rue St. Jacques (coin de la rue Mcgill), bureaux des billets de l'Hotel Windsor et à la gare des anciennes Casernes.

W C Van Horne, Vice Président, D. McNICOLL, Agt Gén Pass.

W WHITE, Sec. Gén., Div. Est et Ont., A DAVIS, Sur Gér.

Apicius ou Lucullus

ces gourmands romains, n'auraient pas manqué de faire leurs délices des mets exellents qu'on leur aurait préparés, si les

EXTRAITS AROMATIQUES DE JONAS

eurent été en vogue dans les premiers jours de Rome. Au ou d'hui, les cuisiniers professionnels ou amateurs treuvent ces essences "splendides"

EN DETAIL PARTOUT. EN GROS CHEZ

HENRI JONAS ET CIE

No 10, RUE DeBRESOL, MONTREAL.

Téléphone No 127.

THIS PAPER may be found on file at Geo. P. Rowell & Co's Newspaper Advrsing Bureau (10 Spruce Street), where advertising contracts may be made fort it in NEW YORK

CASTOR-FLUID!

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste Pharmacien, 144 rue St. Laurent

16 oct 85-1a

LE Silo et le Paturage

CONFERENCE DE

L'hon M. BEAUBIEN

On pourra se la procurer à ce bureau, Prix de la copie..... 10 cents.

Verre Peint pour Eglises.

Prix donnés et dessins exécutés pour chassis d'églises.

Dessinateurs et manufacturiers pour tous les genres d'ouvrages en verre peint pour maisons, etc.

J. McCausland & Fils

CANADA STAINED GLASS WORKS

No. 76 Rue King,

TORONTO, ONT.

31 lav jno

Mois de Saint-Joseph

Le cœur de saint-Joseph ouvert à ceux qui l'invoquent, par J Darche, in-12 .... $0 38

Méditation quotidienne à saint-Joseph, par P. Marc, in-32 ..... 0 13

Mois en l'honneur de saint-Joseph in-12 cart. 0 40

Livre de prières à saint-Joseph recueillies par M. J. Palart, P. S. S. in-18, rel, toile 0 25

Mois de saint-Joseph, par J. M. J. in-32 cart, toile anglais 0 30

Mois de saint-Joseph à l'usage de maisons religieuses in-8 ..... 0 40

Mois pratique de saint-Joseph, ou leçons pieux de ce glorieux patriarche à ses enfants, par le P. Huguet in-48 le cent $3 00

la dos 06 ; l'exemplaire 0 05

Pleurir de saint-Joseph, par P. Huguet in 18 ..... 0 38

Recueil de pratiques pieuses en l'honneur de Saint-Joseph, par Mgr Barbier de Montauli, in 18 ..... 0 23

Saint Joseph d'après les saints, et les maîtres de la vie spirituelle, par le P. Marcel Bouix, in-12, rel. basane..... 0 60

Saint-Joseph. Entretiens et méditations, par Bouffier, in-18 ..... 0 25

Saint-Joseph, ses titres, ses vertus, par l'abbé Pradal, in-18 0

Saint-Joseph, protecteur de l'Eglise, ses gloires, ses vertus, par C. Verhaege, in 12 ..... 0 75

Saint Joseph, le plus aimé et le plus aimant des hommes, par le P. Coret, in-32..... 0 25

La vie et les vertus de saint Joseph, d'après les livres saints, par le r. H. Saintraie, in 32, rel, toile 0 50

En vente à la Librairie

J. B. ROLLAND ET FILS,

6 à 14 rue St Vincent, Montréal

L'Almanach Illustre DE LA LIGUE DU Cœur de Jesus

A vendre en gros et en détail

CHEZ

CADIEUX & DEROME

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame

MONTREAL

D SINCENNES

COURTIER EN DOUANE,

No 78, RUE ST-PIERRE, Montréa

Téléphone No 426.

FELIX BOISMENU

ARBITRE et EVALUATEUR

15 Rue St. Jacques, Montréal

9 mars-1m.

Hetu & Dumouchel

NOTAIRES

No. 30 Rue St Jacques.

Administration de successions, etc. Prêts sur hypothèques, placements de premier ordre Sténographe et comptable attaché au bureau Téléphone No 1014. 1a-1av 86

VICTOR ROY,

—ARCHITECTE—

26,--Rue St. Jacques.--26

MONTREAL.

6 oct 85-1a

HEMORROIDES Soulagement instantané. Guérison en 10 jours et pour toujours. Pas de purgation, pas d'onguent, pas de suppositoire. On connaîtra son remède, gratuitement en s'adressant à C. J. Mason, 78 rue Nassau, New York. 6m 25ms

Nommez l'*Etendard* en écrivant.

F. X. Clermont

Manufacturier et marchand de

CHAUSSURES

en gros et en détail.

No. 32 Rue St Lawrent, Montreal

19 juillet ino

Fonderie de Cloches McShane

La Meilleure Qualite de Cloches

Carillons et Cloches pour Eglises, Collèges, Horloges de tours, etc. Pleine garantie; satisfaction garantie. Demandez notre liste de prix et notre catalogue. H.V. McSHANE & Co, Nommez ce journal. BALTIMORE, Md., U. S.

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRESENT DONNÉ que la "Compagnie du Chemin de Fer du Parc et de l'Ile de Montreal" s'adressera à la Législature de Québec à sa prochaine session pour obtenir une prolongation du temps pour la construction de son chemin, pour déterminer le montant de la première émission des débentures, et en régler le mode de garantie, et pour d'autres amendements à la charte.

DEBELLEFEUILLE & BONIN

Procureurs.

Montréal 31 Mars 1886.

Leclerc & Cusson

SCULPTEURS et DOREURS

317 Rue St. Jacques

MONTREAL.

Succursale : 222 rue St. Jean, Québec.

REDORAGE fait aussi bien que du neuf

PEINTURES, GRAVURES SUR ACIER, SUR BOIS ET SUR PIERRE, LITOGRAPHIES et CHROMOS-LITHOGRAPHIES.

Notre assortiment de

MIROIRS

Ne laisse rien à désirer. Tout ouvrage sortant de nos ateliers est garanti.

Tout ordre exécuté avec soin et promptitude des prix extrêmements réduits 8a

CHAPEAUX EN FEUTRE

Détaillés au prix de la caisse

CHEZ

PEYSER

Magasin de Fourrures Américain

27--Rue St-Laurent--27

Déménagement.

L. C. DeTonnancourt

MARCHAND-TAILLEUR.

Transportera le ou vers la fin d'Avril prochain, son magasin au

No. 8 Rue St. Lambert,

Ancienne Bâtisse de la Banque Ville-Marie)

En attendant, M. De Tonnancourt continuera à sacrifier son grand choix de Tweed, Etoffes Anglaises, Françaises et Américaines à sa place d'affaires actuelle.

1519 Rue Notre-Dame

COUPE PARFAITE GARANTIE

24f 86-1a

BOIS FRANC

Comprenant Frêne, Orme, Merisier, Noyer tendre, Bois Blanc, Etc.

AUSSI :

PIN, EPINETTE, PRUCHE,

Etc., offerts à BAS PRIX par

D. PARIZEAU.

Bureau principal :

Coin des rues Craig et St. Denis

MONTREAL

NETTOYAGE DES TAPIS

A LA VAPEUR

Nouveau système perfectionné, Vieille réputation indiscutable.

11--Rue HERMINE--11

H. N. TABB, Gérant. Téléphone, 798

12 mars 1886.

HOSMER, CRAMPTON & HAMMOND

MARCHANDS A COMMISSION

Fleur, Grain, Foin, Paille, Graines, etc., etc.

No 51, Commercial St

BOSTON, MASS

S. B. HOSMER G. W. CRAMPTON

B. HAMMOND.

TOUT LE MONDE VOUS DIRA

Que le meilleur COFFRE DE SURETE

— EST CELUI DE —

GOLDIE & McCULLOCH

2 Médailles d'Or et les premiers prix obtenus partout où il a été exhibé. Venez voir et vous jugerez par vous-mêmes.

BUREAUX ET ENTREPOTS :

No. 298 RUE ST. JACQUES, Montréal

ALFRED BENN, Représentant.

P. S.—Un lot de Coffre de seconds main, d'autres maisons à vendre à sacrifice.

9a-1a

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, A MONTREAL.

CAPITAL **$10,000,000**

PLACEMENTS **$27,000,000**

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fond du gouvernement $750,000. RESPONSABILITE DES ACTIONNAIRES ILLIMITEE.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

R. H. GAULT, WILLIAM TATLEY, | Agents principaux et Gérants résidents

C. ERNEST GAULT, WALTER R. HUBBARD, JAMES ALLIN, | Agents spéciaux du Département anglais, Montréal. | E. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du Département français Montréal.

3 0 84-1a

NEW ROYAL A

"ROYAL A"

"ROYAL A"

Manufacture, Hamilton, Ontario.

WM H. TURNER, GERANT POUR LE GROS, 1437, RUE NOTRE-DAME, Montréal | Brodeur, Turner, St-Pierre & Cie, Agents pour le détail à Montréal, No 1437, rue Notre-Dame, No 1477

PIANOS ET ORGUES à des conditions faciles.

Agents Généraux à Québec—TURNER FRERES, 89, rue St-Jean, Haute-Ville.

AGENTS DEMANDÉS—ECRIVEZ POUR CIRCULAIRES. 1a-2i

Extrait de Bœuf de Johnston

LE BREUVAGE PAR EXCELLENCE POUR L'HIVER

La seule préparation de cette nature qui contient toutes les parties nitritives du bœuf Voyez à ce que l'on vous vende

L'extrait de Bœuf de Johnston

(JOHNSTON FLUID BEEF)

Et rien autre chose. Vendu par tous les Pharmaciens et Epiciers.

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

— MARCHANDS —

FERBLANTIERS, PLOMBIERS et COUVREURS.

No 120 Rue St. Laurent,

MONTREAL.

On trouvera à cette maison Poêles à l'huile, à bois et à charbon, et Fournaises, Coutelleries Lampes, Suspensions, Huiles de charbon, Ustensiles de Cuisines, Fer à repasser etc., etc.

Avez vous besoin de n'importe quoi, soit en fer, en fonte, en ferblanc, en cuivre pour l'usage de l'intérieur de votre maison, venez voir notre assortiment qui est la plus complet de la ville.

MM. Drapeau, Savignac et Cie, se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise en Ferblanc, en Tole galvanisée, et toutes espèces de REPARATION à des prix modérés

SPECIALITÉ : —Poseurs d'Appareils de Chauffage à l'eau chaude, à vapeur, [Haute et Basse pression.]

L'AGENCE MONTREALAISE

Rue St. Gabriel, 43, Montréal, Canada.

INFORMATION, PLACEMENT, COURTAGE, COMMISSION, ANNONCES, COLLECTE de COMPTES AUDITION DE LIVRES de COMPTES, Etc., etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE

Circulaires, Brochures, Prospectus, préparés ou traduits pour le commerce, l'industrie et l'agriculture. Boite : Poste 277 STANISLAS CÔTE, Directeur.

A. GAUDETTE & CIE

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

CHAUSSURES

EN GROS ET EN DETAIL

172½ Rue DORCHESTER

MONTRAEL

☞ Ouvrages de pratiques et réparages faits avec soin.

Engin Automatique

Ayant un régulateur des plus nouveaux et des plus parfaits

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE

ECONOMIE dans le chauffage. Cet engin dure plus longtemps que les autres. Est d'un fini insurpassable.

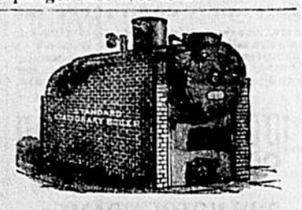

Bouilloires en Acier

DE 3 A 100 FORCES

Faits avec les meilleurs matériaux et dans tous genres.

50 sortes d'engins et bouilloires

50 ANS DANS LES AFFAIRES

Ecrivez pour notre circulaire,

E. LEONARD ET FILS, LONDON ONT.

ou à H. E. PLANT, agent, 28 Avenue Argyle. MONTREAL.

☞ Un de ces engins automatiques est en opération aux ateliers de *L'Etendard* où on pra le voir fonctionner.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies dégageaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,

MRS. ANN O'BRIAN."

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimulatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les **Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale,** et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrumpu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

L'Ami du Cheval !

LA Poudre Engraissive

POUR LES CHEVAUX

Ce te POUDRE est STOMACHIQUE, DEPURATIVE et nourissante, d'un goût agréable, donne au cheval de la vigueur guérit le MANQUE D'APPETIT, la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc, etc.

Les vétérinaires les plus éminents des Etats-Unis, la recommandent fortement : Demander

"POUDRE ENGRAISSIVE"

DEPOT PRINCIPAL chez

T. DUDEVOIR & CIE.,

MARCHAND-EPICIER.

174 Rue LAGAUCHETIERE Montréal en vente chez Gaucher & Tellemosse épiciers de gros, No 214 rue St Paul et chez les autres principaux épiciers de gros.

Toute commande de la campagne pour 25 lbs de cette poudre au prix de $1.50 sera envoyée sans frais de transport. 1a-1av

J. M. FORTIER

DE LA

Fabrique de Cigars

" CREME DE LA CREME "

vient de mettre sur le marché un nouveau Cigar

" Gold Coin Queen "

Pur Tabac de la Havane,

De sa dernière importation.

5 cents

8j-jno

AVIS—Avis est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, d'incorporer "L'Ecole de Médecine Vétérinaire de Montréal" et que le but de cette association sera de donner des cours réguliers d'enseignement vétérinaire, avec cliniques et avec cours pratique d'agriculture en rapport avec la science et l'art vétérinaire

V. J. DOUBIGNY.
O. BRUNEAU.
A. B. CHAMAGNE.

1m-5m

AMERS MERVEILLEUX

— DE —

P. DEPATIE, pere

Remèdes infaillibles contre la Dispepsie, Bronchites, Consomption, manque d'appétit, etc., etc. M. P. Dépatie demeure au No. 458 rue Jacques-Cartier et on peut le voir tous les jours. Ceux qui souffrent des maladies ci-haut mentionnées sont certains d'être guéris. M. P. Dépatie se charge de guérir aussi les maladies des femmes, telles que Beau Mal, etc, etc. M. Dépatie a en sa possession de bons certificats de gens bien connus, tels que P. X. Montmarquette et le notaire Cartrand.

N. B.—Adresse : No. 458 rue Jacques-Cartier. 20 m

UN

DENIER EPARGNE

est un denier gagné et tout trouvé épargner de 15 à 25 pour cent qui est besoin d'un ameublement général de Salon, Salle à manger, Bibliothèque et Chambre. Un tel encontre sera aidé sur tout le vieux stock ou sur les meubles restés de l'année dernière dans nos salles d'étalage. Cette vente à bon marché durera jusqu'au 1er avril, alors qu'un des meilleurs et des plus riches assortiments de Meubles de Salon, Salles à Manger et autres meubles de Ménage en général qu'on ait vus jusqu'aujourd'hui en cette ville sera étalé au plus ancien et plus grand entrepôt de meubles de cette ville. En outre des nombreuses améliorations faites à nos magasins, nécessitées par l'augmentation des affaires, nous devons en citer une autre des plus utiles que les pratiques ne manqueront d'apprécier, en ce qu'elle leur permettra de monter au sixième au moyen d'un ascenseur, lequel sera bientôt complété et sera un des meilleurs érigés jusqu'ici en cette ville, montrant ainsi à nos pratiques et au public que nous ne voulons rien épargner pour faire que nos magasins de meubles gros et détail ne soient inférieure à aucun dans le Dominion, soit pour le goût, soit pour la variété du stock, et, comme nous achetons argent comptant, et en grandes quantités, nous sommes en mesure de vendre des marchandises à des prix qui, dans bien des cas, sont au-dessous du prix courant de plus d'un autre magasin et qui ont eu cet effet que nos grandes ventes jusqu'ici faites dans notre ligne.

OWEN McGARVEY & FILS

1849, 1851 et 1853, rue Notre-Dame, (Coin rue McGill).

LE QUI SUIT a paru dans notre édition de samedi soir.

AGRICULTURE

(De la *Justice*)

Nous n'aurions pas raison de nous plaindre beaucoup des temps de malaise que nous traversons, si les misères et les tribulations qui les accompagnent pouvaient faire prendre à nos populations en général, des habitudes de véritable économie ; et, à nos cultivateurs en particulier, la résolution de changer de tactique dans l'exploitation de leurs fermes. Plus de revenus avec moins de dépenses. Ce point gagné par chacun, nous serions en mesure de réparer rapidement les torts que nous causent la dépression des affaires et de nous prémunir contre de nouveaux dangers.

Il est inutile de se demander s'il est possible de réaliser une telle idée de progrès. La tâche ne présente pas de difficultés sérieuses. Il suffirait, suivant nous, de se rendre bien compte de la situation et d'avoir le ferme vouloir de l'améliorer.

En ce qui concerne l'agriculture, il existe une foule de moyens, propres à diminuer dans une large proportion, les frais de production. Pourquoi ne pas recourir à ces moyens, comme on le fait ailleurs ?

Nous concevons qu'il ne serait pas sage d'accepter toutes les innovations, toutes les méthodes nouvelles, sans attendre la sanction de l'expérience, mais combien de pratiques déjà anciennes ou recommandées par nos meilleurs agriculteurs, ne pourrait-on pas adopter avec avantage ! Combien de procédés, qui une bonne fois utilisés, permettraient de *joindre les deux bouts* dans des circonstances comme celles que nous déplorons aujourd'hui, ou nous mettraient en état de lutter victorieusement avec les autres pays, avec les autres provinces, sur les grands marchés ouverts à nos produits !

Il faut pourtant que l'amélioration tant désirée s'accomplisse un jour ou l'autre, ou nous devrons nous résigner à ne plus revoir, pour notre agriculture, les jours de prospérité d'autrefois.

Rien, dans nos cultures, n'est plus négligé que le pâturage. Pourtant il y a là une véritable source de richesse. C'est en ayant la moitié de ses terres en pâturages permanents que l'Angleterre peut maintenir son industrie agricole.—Au lieu de laisser à la nature seule le soin de nourrir les animaux pendant l'été, au lieu de laisser de grands champs pour ainsi dire improductifs, ne vaudrait-il pas mieux semer des graines de fourrage et entretenir plus de bêtes sur un terrain moins grand ! Nous étudirons cette question prochainement.

Le besoin d'une ferme expérimentale pour la province de Québec se fait sentir de plus en plus. Bien dirigée, une institution de cette nature produirait les meilleurs fruits. Avec son aide, l'agriculture pourrait aller de l'avant ici, aussi bien que dans les pays mieux favorisés que nous, sous le rapport de l'instruction agricole.

L'emigration des Canadiens-Francais

(Du *Progrès de l'Est*)

Durant le mois de mars, environ sept mille Canadiens-français ont quitté la gare Bonaventure, Montréal, en destination des Etats de la Nouvelle-Angleterre. La plupart de ces gens se proposent de revenir au pays à la fin de l'été. Le pourront-ils ! En outre de ceux-là, 227 familles, formant un total d'environ mille personnes, ont dit adieu au pays natal *pour toujours* ! Hélas ! oui, pour toujours. N'y a-t-il pas quelque chose de cruellement pénible dans cette émigration continuelle et constante de nos co-nationaux vers la grande république ? Demandez à ces braves gens pourquoi ils partent, et ils vous diront, les larmes aux yeux, l'émotion dans la voix : "Ah ! c'est qu'ici personne ne s'occupe plus du sort des petits cultivateurs et des classes ouvrières ; la province est aux mains des politiciens et livrée aux sangsues politiques ; les épreuves sont venues et personne n'a songé à s'occuper de notre sort.

Nous partons le cœur gros, emportant nos souvenirs et nos regrets ; nous aimons notre pays, mais nous sommes délaissés par les classes dirigeantes. Nos amis et nos parents de là-bas nous disent que nous serions mieux traités là bas par les Américains.

Ce langage est bien propre à attrister l'ami de son pays. Et chose certaine, les Canadiens-français des Etats Unis sont unanimes à réprouver la manière dont notre pays est gouverné. Prenez l'affaire Riel, ils sont,—leur clergé en tête,—unanimes à condamner cet acte et à flétrir ceux qui s'en sont rendus coupables.

A quand donc le réveil ?

Chronique religieuse

Frières des Quarante-Heures

Dimanche, 11 avril—Sainte Croix [Sœurs Grises].

Mardi, 13—Couvent de Lachine.

Jeudi, 15—Stigmates.

Samedi, 17—Bon Pasteur.

Fêtes de la semaine

Dimanche, 11 avril—Le Dimanche de la Passion, 1 cl., ses ornements violets. On annonce le dimanche des Rameaux.

Lundi, 12—Saint Léon, P D, d (d'hier) ornements blancs.

Mardi, 13—Saint Herménégilde, M., ses ornements rouges.

Mercredi, 14—Saint Justin, M, ornements rouges.

Jeudi, 15—De la Férie, ornements violets.

Vendredi, 16—N D de Pitié, d m ornements blancs.

Samedi, 17—De la Férie, ornements violets.

Offices extraordinaires

Cathédrale—Vendredi 16, fête de N. D. de Pitié, à 7 h, p.m. sermon et salut.

Providence. —Vendredi 15, profession religieuse et rénovation des vœux.

La *Semaine Religieuse* reprendre samedi prochain la publication des commentaires sur le Jubile ; ces commentaires seront de la plus grande utilité pour les fidèles.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, en date du 28 mars 1886, M. Stanislas Laporte a été nommé vicaire à Ste Brigide.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, en date du 5 avril 1886, M. Philippe Lamarche a été nommé vicaire au Sacré Cœur à Montréal.

Niveau de l'eau

Le niveau de l'eau est bien plus élevé que l'on pense dans le même temps, tout présage l'inondation. Tous nos chapeaux sont vendus à un seul prix, choix immense. Pull overs $2.50.

CHS DESJARDINS & CIE
637 et 639 rue Sainte Catherine,
Aux 3 chevreuils.
Montréal.

Montréal, 12 Sept. 1885

Je certifie que les amers composés de M. Pierre Dépatie, père, m'ont guéri complètement d'une attaque de consomption dont je souffrais depuis deux ans, après avoir dépensé environ $300 pour me faire soigner par les médecins. De plus, je puis certifier que j'ai aujourd'hui meilleure santé que jamais et je dois ma santé aux amers composés de M. P. Dépatie, père, 458 rue Jacques-Cartier.

Votre etc,

LS. FLAMONDON.
911 rue Ste Catherine.

Pourquoi s'épuiser en toussant toute la nuit, quand le Pectoral-Cerise d'Ayer calme, soulage et guérit.

Parlement Fédéral

5ième Parlement.—4ième Session

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa 9 avril

L'Orateur prend son siège à trois heures.

Sir HECTOR LANGEVIN présente un message de Son Excellence le Gouverneur Général transmettant des copies de dépêches du gouvernement impérial relatives aux certificats d'ingénieurs dans la marine marchande anglaise.

Les bills suivants sont lus pour la première fois :

Pour incorporer la "Kortenay Railway Co," de la Colombie Anglaise.—M. Small.

Pour amender l'acte incorporant le bureau de commerce de Montréal.—M. Curran.

Pour incorporer la compagnie de vapeurs de Yarmouth.—M. Kinney.

M. JAMIESON présente un bill amendant l'Acte de Tempérance du Canada de 1878. Il dit que ce bill est presque semblable à celui qui a été présenté à la dernière session. En premier lieu il a été proposé que les demandes de licences d'après cet acte ne devraient être déposées qu'à un seul bureau d'enregistrement, quand il y an avait plus d'un dans le même comté. Il a été proposé, aussi, que là ou il n'y a pas de comtés, comme dans la Colombie Anglaise, l'acte pourrait être proposé dans les districts électoraux.

Dans le district d'Algoma il y a ce qu'on appelle des districts judiciaires et il a été proposé que l'acte pourrait être présenté dans ces districts. Il y a d'autres clauses statuant que les pharmaciens ne peuvent vendre moins d'une chopine d'alcool à la fois ; imposant des peines sévères aux médecins qui donneront des certificats frauduleux et permettant aux constables ou à tout autres personne poursuivant pour infractions à la loi, de toucher la moitié de l'amende, l'autre moitié allant à la municipalité.

Le bill est lu une première fois.

M. McMILLAN présente un bill réglant la distribution de l'actif des débiteurs insolvables.

L'hon M. White présente un bill pour amender l'acte des terres de la Puissance, de 1884. La première partie de ce bill ne regarde que l'organisation générale du département. D'autres clauses sont plus importantes.

L'une d'entre elles promet aux colons d'attendre deux ans avant de résider sur les terres qu'ils cultivent.

Après ce temps, cependant, s'ils ne résident pas sur la terre, ils ne pourront obtenir de patentes.

D'après la loi actuelle le droit de préemption expire cette année, le bill propose de l'étendre jusqu'à 1890.

Plusieurs changements sont proposés en ce qui regarde l'arpentage des terres.

Un des changements les plus importants se trouve dans la clause statuant que les examens des arpenteurs provinciaux pourront avoir lieu devant un membre du bureau des examinateurs tandis que maintenant ils doivent être examinés par tout le bureau assemblé.

Comme il y a des membres du bureau dans toutes les parties du pays, ceci aura pour effet de diminuer les dépenses des examens tant pour le gouvernement que pour les candidats.

Le colon désirant obtenir une patente devra en donner avis six mois d'avance, pour donner au gouvernement, le temps de faire l'inspection.

Le bill est lu une première fois.

M. ORTON soulève une question de privilége et donne lecture d'un article du *Globe*, répétant les accusations faites contre lui, dans le même journal, il y a quelque temps.

Il dit qu'il a l'assurance que pas un membre de la Chambre ne croit ces accusations vraies et il répète ce qu'il a déjà dit, que la dignité et l'honneur de la Chambre exige que toute persécution de ce genre cesse immédiatement.

"Il est rumeur, continue l'orateur, que ces attaques viennent directement de la presse. Je ne le crois pas ; mais je crois qu'il est de mon devoir de mentionner la chose."

Il termine en exprimant l'espoir que la chose ne se renouvellera pas.

Les bills suivants, mesures du gouvernement, sont lus une troisième fois et adoptés :

Concernant le pont suspendu Union—Sir H Langevin.

Concernant le canal Burlington—Sir H Langevin.

Sur motion de l'hon. M. Pope pour étendre le chemin de fer Intercolonial jusqu'à la ville de Pictou, est lu une deuxième fois et la Chambre se forme en comité général sur le bill.

Six heures sonnant la séance est suspendue.

SÉANCE DU SOIR

Les bills privés qui suivent sont lus une troisième fois :

Pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer Canada Atlantique—M. Mackintosh.

Pour incorporer la compagnie d'Assurance Tecumseh du Canada—M. McMillan.

Concernant la banque de Pictou. M. Tupper.

Pour amender l'acte incorporant la compagnie des bateaux à vapeur de la Nouvelle-Ecosse. M. Kinney.

Pour réduire le capital de la banque du Nouveau-Brunswick. M Weldon.

Pour amender l'acte incorporant la compagnie de chemin de fer du lac Nipissing et de la baie James. M. Sutherland (Oxford).

Pour amender l'acte incorporant la compagnie de chemin de fer West Ontario Pacific. M. McMillan.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois et référés à leurs comités respectifs.

Pour amender l acte incorporant la compagnie de chemin de fer de la jonction Guelph.

Concernant la compagnie de chemin de fer Napanee, Tamworth et Québec. M. White (Hastings).

Pour incorporer le pont de passage de Lennox. M. Paint.

Pour amender l'acte incorporant le bureau de commerce de la ville d'Ontario. M. Mackintosh.

Pour amender plusieurs actes concernant le bureau de commerce de Toronto. M. Beatty.

Le bill pour étendre le chemin de fer Intercolonial jusqu'à la ville de Pictou, après une assez vive discussion, est adopté par le comité.

La chambre est ajourné à 12.10 hrs.

Le Crime de Malterne

Tel est le titre d'un nouveau drame que vient de publier M. McGown. Les succès qu'a remportés cette pièce, lorsqu'elle a été représentée à l'Académie de Musique et, plus tard, à la Salle Nordheimer, nous font présager que tous les cercles dramatiques voudront introduire "Le Crime dit Malaverne" dans leur répertoire.

A propos de modes

Nous nous faisons un devoir de signaler à l'attention des dames, la grande ouverture de l'exposition des modes des magasins du Grand Syndicat de la Puissance, qui aura lieu lundi, mardi et mercredi prochains, les 12, 13 et 14 avril. Ce sera un véritable bazar asiatique. Cette exposition sera particulièrement remarquable par la variété et l'originalité des chapeaux et par la richesse et le grand nombre des pompons, fleurs, rubans, etc, etc.

Frais et odoriférants

Tel est la qualité des cigars de la manufacture S. Davis & Fils, particulièrement les trois marques suivantes, si bien connues au Canada : le "Cable" El Padre" et le "Modern."

Essayez-les.

Parlement Local

Cinquième Parlement—Cinquième Session

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le Parlement de Québec s'est réuni hier pour la discussion et l'adoption de l'adresse. Dès le début de la séance monsieur Mercier a donné avis des questions suivantes qu'il posera lundi :

1o Le gouvernement a-t-il fait des représentations quelconques au gouvernement fédéral pour empêcher l'exécution de Riel et pour appuyer les nombreuses résolutions des conseils municipaux et des citoyens de la province demandant la commutation de la peine infligée au chef des rebelles ?

2o Les ministres ont-ils fait individuellement quelques démarches ?

3o Dans ce cas, quelle est la date et la nature de ces représentations ou démarches.

Puis encore :

Quels sont les noms des employés de cette province qui sont à présent membres de la chambre des communes du Canada.

2o Quel est leur emploi ?

3 Quelle est la date de leur nomination ?

4o Quel est le montant de leur salaire ?

5o Le gouvernement a-t-il l'intention à l'avenir de se passer des services de ceux de ces employés qui ont refusé à la chambre des Communes de regretter que Riel ait été exécuté.

M. McConville propose ensuite l'adresse et fait un discours moitié français, moitié anglais qui est nécessairement une apologie du gouvernement.

M. ST HILAIRE [Chicoutimi] prononce après M. McConville une courte allocution.

L'ORATEUR alors se lève et présente la motion.

M. MERCIER prend le premier la parole ; il fait un long discours qui prend la fin de la séance du jour et une partie de la séance du soir. Ce discours est une longue critique de la conduite du gouvernement local dans l'affaire Riel.

Une partie en a été consacrée aussi à la nécessité de la réforme des lois impopulaires qui ont mises en vigueur pendant l'épidémie de la petite véroie.

Passant ensuite à la question du rappel de la loi des licences, M. Mercier dit que c'est bien à tort que le gouvernement local se donne la gloire du rappel de cette loi.

Il dénonce également l'enquête du chemin du Nord qui, du propre aveu du commissaire, ne peut aboutir à rien, celui-ci s'étant déclaré sans instructions pour s'enquérir des seuls faits intéressants.

SEANCE DU SOIR

M. Mercier reprend son discours sur la cruelle conduite du gouvernement d'Ottawa et la haine du parti tory contre toute ce qui est Canadiens français.

Il rappelle la coalition Lafontaine Baldwin qui, en 1887, fit passer le Bill des pertes et rappelle aussi que sir John Macdonald, député à cette époque se refusait à toute rénumération pour les victimes de la rébellion.

Sir John a toujours été l'ennemi juré de l'autonomie des provinces.

En terminant, M. Mercier déclare ne pas proposer d'amendement, il attendra que le gouvernemnt propose une motion.

L'hon M. TAILLON se lève pour répondre à neuf heures et il fat accueilli par des applaudissements de la part des conservateurs. Il déclare que la question Riel ne pouvait être discutée dans cette Législature, car elle ne saurait

CE QUI SUIT a paru dans notre Extra

OÙ ET LÀ

Une dépêche spéciale au *Globe* dit :

"Le *Truth* déclare aujourd'hui que le gouvernement impérial a décidé de donner à la nouvelle ligne de *steamers* entre la Colombie Britannique, Hong Kong et l'Australie, une subvention de quatre cent mille livres sterling pendant dix ans. Les *steamers* devront être de première classe et capables de porter des canons et des troupes. Le gouvernement aura le pouvoir de se servir des *steamers* au cas de guerre : ces conditions sont imposées à tous les *steamers* attachés au service des malles."

Si l'on veut avoir une idée de l'intensité du sentiment irlandais sur la question du *Home Rule* en faveur de l'Irlande, qu'on étudie les chiffres suivants :

Les contributions à la Ligue Nationale Irlandaise des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie s'élèvent à $974,510. Durant la même période, la somme souscrite dans la Grande Bretagne et en Irlande s'élève à $430,295. Il ne faut pas oublier que nos frères irlandais sont pauvres au pays natal et qu'au contraire ils vivent d'abondance dans les colonies anglaises.

Nous laissons à notre confrère du *Progrès de l'Est* la responsabilité de la nouvelle suivante :

Da rumeur s'accrédite à Ottawa que nous aurons les élections fédérales à l'automne. *Les amis intimes des ministres* ont déjà reçu une intimation à cet égard. Le ministère voudraient par là profiter de l'état actuel des esprits dans Ontario sur la question Riel. Dans la province de Québec il est bien fait d'être battu quand même. Ainsi, il est bien compris que Sir John ne se fait aucun scrupule, lui, d'inscrire le meurtre juridique de Régina à la tête de son programme politique, et d'ériger la potence du martyr du Nord-Ouest en une "plateforme de parti." Il va faire appel aux orangistes et aux fanatiques de tout le pays, en leur disant : Prenez mon ours, c'est moi qui ai pendu Riel ! La meute de répondre : Vous avez bien fait !

Voilà qui démontre combien peu le sensentiment national est développé en ce pays. Peut-il en être autrement lorsque les ministres et la plus part de nos hommes publics travaillent pour leur intérêt personnel et chacun pour soi-même ! C'est un spectacle propre à dégouter les honnêtes gens de la politique.

Notre confrère du *Journal des Trois-Rivières* résume en quelques mots les accusations de corruption sur lesquels s'étend notre correspondance parlementaire d'hier :

Une certaine excitation a été créée à la chambre des Communes ces jours derniers par une motion d'un député de l'opposition M. Edgar accusant M. Beaty, un député d'Ontario d'avoir cherché à obtenir $50,000 par le moyen de l'octroi d'une charte gratuite à l'un des embranchements de chemins du Nord-Ouest, le "North West Central" et demandant un comité d'enquête sur cette affaire. La même motion accuse l'hon Bowell, d'avoir favorisé cette transaction au bénéfice de son gendre M. Jamieson qui avait des intérêts dans la compagnie.

L'hon Bowell, M. Beaty et M. White le député de Hastiug, sont incriminés par cette motion comme ayant usé de leur influence sur le cabinet, et obtenu cette charte en exigeant de la Compagnie des parts-actions gratuites ou d'autres considérations financières blessant l'honnêteté et l'indépendance parlementaire.

Le comité d'enquête demandé a été immédiatement accordé par la Chambre.

Affaires municipales

Conseil d'hygiène

Il y a eu, hier après-midi, réunion du comité d'hygiène, sous la présidence de l'échevin Gray.

Etaient presents : les échevins Mount, Hamelin, White, Mooney et Berger.

On reçut un rapport du comité des chemins appelant l'attention du comité sur la nécessité de construire un canal d'égout dans la rue Logan que l'on se propose d'ouvrir. Avant de prendre une décision sur ce sujet il fut résolu de déférer la question à l'avocat de la cité pour savoir si on peut forcer les propriétaires du terrain à contribuer aux frais de construction. L'égoût en question coûtera $810.

Sur proposition de l'échevin Beausoleil il fut décidé de faire rapport au conseil pour demander la construction d'un égoût dans l'Avenue Mcheson, quartier Saint Laurent.

M. Thériault fut nommé en remplacement de feu M Cornellier décédé la semaine dernière.

Le médecin de la cité fut chargé de s'informer si l'abattage des animaux dans les municipalités de la banlieue se faisait dans des conditions hygiéniques et de faire rapport à la prochaine réunion du comité. Des plaintes ont été faites dernièrement par des particuliers sur la manière dont se faisait l'abattage dans la banlieue.

Sur la proposition de M. White il fut aussi résolu de soumettre l'affaire au bureau central d'hygiène pour examen.

On discute la question du choix d'un site pour bâtir le nouvel hôpital civique. Sur les trois terrains déjà offerts le sous-comité chargé de décider lequel répondrait le mieux aux besoins, fait rapport en faveur du terrain de M. Robert. On avait eu à choisir entre les terrains de MM. Robert, Girard et Lavallée.

On consenti à payer $15,000 pour le terrain de M. Robert, parce qu'il offre plus de facilité pour le drainage, le gaz et l'eau.

Le rapport du sous comité recommandant l'achat du terrain de M. Robert fut adopté. Cette propriété comprend 9½ arpents de terrain ayant front sur la rue Moreau.

Rapport sera fait à ce sujet au conseil à sa prochaine séance.

Les échevins Moony et Beausoleil furent nommés pour composer le comité qui devra faire rapport sur l'état sanitaire de la police.

Puis on ajourna.

GRANDE AVANTAGE

La grande vente, que fait dans ce moment-ci monsieur F C Charlebois, se continuera toute la semaine au No 2165 rue Notre-Dame.

Voici une liste de prix, de quelques lignes de marchandises, que cette maison offre à des prix extraordinairement bon marché :

125 pièces de coton jaune 32 pouces de large à 3 cts.

140 pièces de coton jaune 36 pouces de large 4½ cts.

300 pièces de coton jaune 6c, 7c et 8c.

140 pièces de coton blanc de toutes les largeurs à des prix commençant à 5 cts jusqu'à 19 cts.

Une magnifique ligne de Cashmira noir à 25cts.

Un Cashmire tout laine d'un beau noir bleu à 50c valant 75.

Un grand lot d'indienne à 40 pour cent de réduction.

140 pièces de tweed canadien, tout laine à 40 cts la verge.

200 pièces de broderie suisse à 50 pour cent de réduction.

Cette maison désire à tout prix se faire une bonne clientèle, et elle s'impose réellement de grands sacrifices.

Au public d'en profiter. N'oubliez pas la place, No 2165 rue Notre-Dame.

Accident

Un malheureux accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales est arrivé hier, à M. Colin McArthur, propriétaire d'une manufacture de papiers de cette ville pendant qu'il faisait, vers une heure de l'après-midi, des courses pour ses affaires. En passant devant la station Bonaventure, le cheval se cabra, brisa ses brancards et s'emporta.

Les deux messieurs Colin McArthur, furent jetés sur le chemin et reçurent de sérieuses blessures à la figure, en outre le système nerveux de M. McArthur, fils, reçut de la chute un brave ébranlement. Néanmoins, ces deux messieurs purent retourner chez eux, le médecin immédiatement appelé, trouva les contusions des deux blessés assez sérieuses, mais leur état ne doit inspirer aucune inquiétude.

Le Jardin Botanique

Une circulaire vient d'être envoyée par la société du Jardin Botanique, annonçant que les empêchements tout-à fait inattendus qui ont entravés jusqu'ici la réalisation des plans faits pour la création d'un jardin botanique et d'arboriculture, rendent tout-à fait désirables que les citoyens soient appelés à exprimer publiquement leur opinion sur l'approbation ou le rejet des plans qui sont à la connaissance du public depuis plus d'un an, et que l'expression de cette opinion dépende l'établissement d'un jardin botanique dans cette ville. Une réunion à cet effet est convoquée au "Weber Music Hall", 230 rue St Jacques, le mercredi, 14 avril, à 3 heures de l'après-midi.

Résolutions de condoléances

Une réunion spéciale de l'association des Mécaniciens et Pompiers de Montréal a eu lieu hier dans la soirée à l'occasion de la mort subite du vice-président de l'association, M. John Gunn.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Résolu: que les membres de l'association ont appris avec un profond sentiment de regret la nouvelle de la mort de leur frère et ami, le mécanicien M. John Gunn ;

Qu'ils déplorent la perte d'un vice-président accessible à tous, d'un compagnon aimé et d'un ami serviable ;

Qu'ils envoient à la veuve et à la fille de M. Gunn l'expression de leurs sentiments profonds de condoléances pour l'irréparable perte qu'elles viennent de faire ;

Qu'une copie de la présente résolution sera envoyée à la famille du défunt ;

Qu'une couronne de fleurs sera placée sur le cercueil de M. Gunn comme marque de l'estime dans laquelle le tenait tous les membres de l'association ;

Et qu'enfin les membres de l'association seront invités à assister en corps à ses funérailles.

L'Exposition coloniale

M Arnton, qui remplace M S C Stevenson, en son absence, vient d'apprendre que les juges du Canada sont presque tous choisis.

Le marquis de Lorne a été nommé commissaire-honoraire.

On parle à Londres d'un certain nombre de bestiaux du Canada qui seront exhibés en décembre prochain au Smithfield Club Cattle Show, à Londres.

La section du Canada est divisée en départements des arts, minéralogie, histoire naturelle et éducation.

Voici la liste des colonies qui ont des départements à l'Exposition, avec les noms des commissaires :

Canada, Sir C Tupper, G C M G, C B ; Nouvelles-Galles du Sud, Sir Alex Stuart K C M G ; Victoria, R Murray Smith, C M G ; South Australia, Sir A Blyth, K C M G ; Queenslynd, J F Garrick, C M G, Q C ; Australie Occidentale, M Malcolm Fraser, C M G; Nouvelle Zélande, Sir F D Bell, K C M G ; Fiji, Hon J E Mason, M L C ; Cap de Bonne-Espérance, Sir C Mills, K C M G ; Natal, Sir W C Sargeant, K C M G ; St Helena, lieut-colonel Edmund Palmer, Ceylon, A N Birch, C M G; Iles Maurice, J A Despeissis ; Colonie des Détroits, F A Swettenham ; Hong Kong, Sir Philip Cunliffe Owen ; Borneo septentrional anglais, Sir R Alcock, K C B ; Guinée anglaise, G H Hawtayne ; Indes occidentales, A J Adderley, C M G ; Colonies de l'Afrique Occidentale, Sir James Marshall ; Malte, Sir V Houlton, C C M G; Chypre, Hamilton Lang ; Iles Falkland, Sir Philip Cunliffe Owen.

L'île Terreneuve, la Tasmanie, l'Héligoland et Gibraltar sont les seules parties de l'Empire colonial qui ne sont pas représentées.

Noces de diamant de M. l'abbé Bayle

Grande démonstration projetée pour le mois d'octobre prochain

En octobre prochain M. l'abbé Bayle, P. S. S. célèbrera ses noces de diamant, c'est-à-dire le 60ème anniversaire de son ordination. A cette occasion il y aura grande messe dans l'Eglise Notre-Dame, qui sera très probablement suivie d'un grand banquet dans les salles du Cabinet de Lecture Paroissial.

M. l'abbé Bayle est né en 1801 et a été ordonné prêtre à l'âge de vingt cinq ans, en 1826.

Il a été professeur au collège de Montréal, puis successivement Supérieur du Petit Séminaire et du Grand Séminaire. C'est sous sa direction que se sont formés tant d'élèves qui plus tard ont brillé dans la vie religieuse et civile.

Il y a dix ans, lors de la célébration de ses noces d'or, il y a eu messe pontificale à Notre-Dame, et un banquet où assistaient un grand nombre d'évêques, entr'autres Leurs Grandeurs Messeigneurs Fabre, Lynch, William, Goesbriand, Healy, McInverney, Duhamel, Moreau, Crinnan.

Le sermon de circonstance avait été prononcé par M. l'abbé Colin, Supérieur du Séminaire de St Sulpice.

On dit que la fête en octobre prochain sera plus brillante encore que celle d'il y a dix ans.

COUR DU RECORDER

10 avril.

Présidence de Son Honneur M. de Montigny.

Ignace Leblanc, Mathieu Dimoad, François Bordua, Octavie Bourdon, ivresse, $2 ou 8 jours chacun.

Joseph Ste Marie, ivresse et vagabondage, $3 ou 20 jours de prison.

Joseph Bouchard, ivresse et désordre, $5 ou 2 mois de prison.

Margaret Tracy, ivresse et vagabondage, $5 ou 2 mois aux travaux forcés.

Liza Desjardins, ivresse et résistance très-vive à la police, $2 ou 1 mois de travaux forcés pour le premier délit et $2 ou 2 mois de prison pour la seconde offense.

Montréal éclairé à la lumière électrique

Avant peu Montréal sera éclairé à la lumière électrique, ceci n'est pas douteux, mais cette mesure n'est pas encore prise, néanmoins nous continuons à vendre tous nos chapeaux aux prix du gros et à un seul prix.

CHS DESJARDINS & CIE
No 637 et 639 rue Ste Catherine
Aux 3 chevreuils
Montréal.

Rien que ce qui est pur.

Le cigar "Cable," "El Padre," "Modern," manufacturés par S. Davis & Fils, ne contiennent aucun parfum artificiel, sont faits avec du tabac pur de la Havane. Essayez-les.

Le succès de la semaine prochaine

Nous aimons à croire que personne ne perdra l'occasion de voir toutes les belles et dernières nouveautés françaises, anglaises, américaines et allemandes, qui seront exposées, lundi, mardi et mercredi prochains, 12, 13 et 14 avril, au Grand Syndicat de la Puissance, 647 et 649, rue Sainte Catherine.

Le commerce canadien de machines à coudre

[Au Rédacteur de l'*Etendard*]

Monsieur,

Il doit être souvent bien amusant, lorsque les conséquences ne sont pas sérieuses, pour les initiés, de lire le mélange de faits réels et de faits imaginaires que mettent en avant ceux qui se mêlent d'écrire sur des sujets dont ils ne connaissent rien Le vieux proverbe qui dit : "Le fou se précipite là où le sage hésite" m'est revenu à la mémoire en lisant les commentaires de *Bradstreet's* sur le commerce canadien de machines à coudre, dans un de ses derniers numéro.

Cette critique injuste, de source américaine, a fait le tour de la presse depuis quelque temps. Il en est toujours ainsi. S'il arrive qu'un journal soi-disant commercial, ou une de ces agences commerciales qui ne sont pas du tout infaillibles *et qui sont toutes américaines* fait un rapport sur le commerce canadien, un trop grand nombre de canadiens écontent bouche béante, comme s'ils entendaient un oracle.

On a essayé de conclure d'abord, d'abord, parce que le Canada importe des Etats-Unis plus de machines qu'il y a dix ans, que l'industrie canadienne décline, et ensuite, parce que le Canada exporte moins de machines qu'il y a dix ans, que, par conséquent, l'industrie canadienne des machines à coudre ne va pas tarder à disparaître.

Voulez vous me permettre, M. le Rédacteur, de déclarer que je connais à fond les faits, que j'ai été en relations intimes depuis dix ans avec tout ce qui concerne le commerce des machines à coudre sur ce continent. On exporte moins, à cause du grand progrès du commerce canadien à l'intérieur. Lorsque j'étais jeune les machines à coudre canadiennes étaient trop inférieures pour notre marché ; elles ne pouvaient soutenir la concurrence des machines américaines, c'est pour cela qu'on s'ingéniait à les placer à l'étranger. Pour arriver à ce but, M. R M Wanzer, le chef de la maison Wanzer, a résidé onze ans à l'étranger et a fait imprimer ses instructions en trente langues. Avec l'amélioration des machines canadiennes, lorsque M. Wanzer a commencé à fabriquer les machines qui ont fait honneur au Canada dans toutes les expositions du monde, l'industrie canadienne s'est applique à cultiver le commerce intérieur.

Mais comment expliquer l'augmentation des importations ? L'explicatton est facile. La nation canadienne a fait des progrès énormes en tout genre depuis dix ans, et ses progrès continuent, de sorte que nos importations augmentent nécessairement.

En outre les machines importées sont presque toutes d'un modèle spécial pour l'industrie qu'on ne fabrique pas et qu'on n'a jamais fabriqué au Canada.

En réalité, la compagnie des Machines à Coudre Wanzer, vend plus de machines par année, dans la cité de Montréal qu'elle n'en a vendues dans les vingt-cinq années de son existence avant 1876, et les agents de Wanzer à Montréal vendent plus de machines en un mois entre Toronto et l'océan Atlantique qu'il ne se vendait de machines Wanzer dans tout le Canada en deux ou trois années, il y a dix ans. Et nous croyons que la compagnie Williams est dans le même cas.

Et que dire des compagnies qui sont venues ici établir de vastes manufactures après l'établissement de la politique nationale ? Mais probablement *Bradstreet's* prend leurs produits pour des machines américaines.

Cette nouvelle industrie canadienne prétend être florissante. Est-ce un pur mensonge ? Certainement non. Le critique, M. le rédacteur, est tout à fait à côté de la question. Il tourne dans un cercle vicieux. Son but est de dénigrer l'industrie canadienne pour soulager la stagnation déplorable du commerce américain. Car tout ce qu'on a dit au sujet de l'exportation du Canada en Allemagne et dans bien d'autres pays est aussi vrai de l'industrie américaine que de la nôtre, tandis que le commerce américain à l'intérieur est beaucoup plus démoralisé que le nôtre.

Les meilleurs journaux spéciaux de New-York font appel à leurs plus grands talents pour résoudre le problème de l'avenir du commerce des machines à coudre aux Etats-Unis. Et cela est dû au progrès de la fabrication domestique au Canada et en Allemagne.

Mais, disons-le ici, il existe un dangereux système dans le commerce des machines à coudre, des deux côtés de la frontière, c'est le système de vendre dans les villes à l'essai et payable par versements. C'est là réellement la seule difficulté dont se plaigne l'industrie canadienne. Quoiqu'il en soit, il faut admettre que dans les villes il est à peu près impossible de faire autrement. C'est un système qui donne au public tout l'avantage sans compensation ni espoir de compensation ; qui exige un stock immense et qui augmente énormément la fabrication. Il double, multiplie la concurrence et donne au public, à bas prix, une machine de qualité dix fois supérieure à ce qui serait autrement nécessaire ; mais là s'arrêtent les avantages du système et ces avantages sont tous à l'encontre des intérêts du marchand, car il est obligé de s'en rapporter à l'obligation morale de ses clients qui, en général, ne tiennent aucun compte de cette obligation, et en définitive les machines ne sont pas payées.

Les pertes engloutissent beaucoup plus que le profit tout entier ; surtout à Montréal, où règnent des lois démodées, les machines vendues ou louées sont rares, dans des centaines de cas, chaque année, à Montréal, de passer aux mains des huissiers et servir de garantie pour le paiement des comptes du propriétaire, de l'épicier, du médecin et pour les taxes de la cité.

NAVETTE.

Cour Supérieure

Jugements

Présent l'hon. juge Papineau,
Kincaid vs Reid.

Il s'agit d'une action en reddition de comptes. D'après la déclaration, les parties étaient associées ; le demandeur s'occupait de la boulangerie et recevait $10 par semaine pendant que le défendeur tenait les livres et conduisait les affaires.

Celui-ci allègue qu'il n'y a jamais eu de société et que s'il a reçu une somme de $600 du demandeur c'était à titre de prêt. Aucune preuve de l'existence de la société n'est donnée l'action estdonc renvoyée avec dépens.

Pascal Sarrazin vs Napoléon Cartier et G T T, tiers saisie, Jugement contre le défendeur.

Donnelly vs Beaudry. Jugement pour $67.00

Humeur

Rien ne rend plus de mauvaise humeur que la maladie.

Ecrasez un cor d'un de vos amis, vous lui ferez tant de mal, qu'il sera tenté de vous frapper, L'extirpateur de Cors de Putnam sans douleur, en enlevant les cors promptement et sans douleurs, rend de bonne humeur. Cinquante imitations prouvent sa valeur. Méfiez-vous des contre façons. Ayez l'Extirpateur de Putnam et pas d'autres.

Des cotes de l'atlantique au pacifique.

La qualité des cigars de S, Davis & Fils spécialement l'El Patre, le Modern et le Cable sont bien connus de Terreneuve à la Colombie Anglaise.

Essayez-les.

La "Dominion Safety Fund." assurance canadienne

Le système d'assurance sur la vie le moins dispendieux ! le plus sûr ! qui ait jamais été imaginé. On demande des agents pour la province de Québec. Bureau No, 62 rue St Jacques Montréal.

6m 1m.

TELEGRAPHIE GENERALE

La question des "Home Rule"

Londres 10—La "Loyal patriotic Union" a tenu la nuit dernière une réunion à Londres, des résolutions de censure contre le projet de M. Gladstone y ont été adoptées.

L'"Union" convoque pour mercredi prochain, une grande assemblée de protestation contre le projet du premier ministre du "Théâtre de Sa Majesté".

La corporation de Cork et d'autres associations ont adopté des résolution de félicitations à l'adresse de M. Gladstone.

Le *Daily News* de ce matin, commentant le débat qui a eu lieu au parlement sur le projet de *Home Rule* de M. Gladstone, s'exprime ainsi : "Les arguments de Monsieur Chamberlain, quoi qu'ils soient peu concluants, méritent cependant d'être examinés attentivement. Monsieur Chamberlain s'est contenté d'un examen superficiel de l'état des choses, tandis que Monsieur Gladstone a été chercher le mal dans sa racine. Notre opinion en somme est que, lorsque toutes les critiques adressées par Monsieur Chamberlain et par Lord Hartington au projet de Monsieur Gladstone auront été étudiées, le projet en sortira sans être nullement affaibli."

La Prusse et le Saint-Siège

Berlin 10—Le cardinal Jacobini a transmis au Prince de Bismarck une note déclarant que le Saint-Père consent à ce que notification des nominations religieuses soit faite au gouvernement prussien, à condition que le projet de loi ecclésiastique soit révisé de nouveau dans un avenir prochain.

L'opinion en Europe sur le projet de Monsieur Gladstone

Londres 10—Monsieur Clémenceau a déclaré hier dans une conversation que Monsieur Gladstone était un des hommes les plus étonnants de l'histoire.

Berlin 10—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* trouve la situation parlementaire extrêmement compliquée et déclare bien *difficile de prédire quel sera le sort du projet* de M. Gladstone.

La Gazette de Voss s'exprime ainsi : Le projet de M. Gladstone dépasse en grandeur et en hardiesse de conception toutes les réformes passées et on peut prédire que lorsque le premier étonnement causé par cette hardiesse se sera dissipé et lorsque les détails du projet auront été examines, un jugement équitable se formera à son endroit dans l'opinion publique en Angleterre et en Europe.

L'opinion de la presse continentale et du monde politique est très variée.

Beaucoup des partisans habituels de M. Gladstone se disent incapables d'approuver les mesures proposées par lui.

L'opinion en Amérique

Chicago, 10—Le projet de M. Gladstone pour l'Irlande et son discours ont été bien accueillis par les Américains-Irlandais de Chicago.

Les faillites de la semaine

New-York, 10—Les faillites signalées à la maison R G Dunn et Cie, pendant la semaine se terminant jeudi soir, sont pour les Etats-Unis au nombre de 173, et pour le Canada au nombre de 42 ; ce qui donne un total de 215 faillites. Les deux semaines précédentes avaient donné 214 et 221 faillites.

Au Canada le chiffre signalé pour cette semaine est au-dessus de la moyenne.

Paris 10—Le résultat de l'adoption du projet de M. Gladstone dit la *République Française* sera que l'Irlande aspirera à une alliance avec les Etats-Unis.

Condoléances

M. Arthur Pâquet, fils de l'honorable sénateur Pâquet, est mort ce matin (10 avril), chez son père à St Cuthbert, d'une phthisie pulmonaire, à l'âge de 25 ans.

Le défunt a été durant plusieurs années, receveur au bureau central de la Banque Ville-Marie à Montréal. Il était marié depuis deux ans à Mlle Marie Archambault, fille de feu M. Camille Archambault, notaire, de l'Assomption. Les funérailles auront lieu mardi prochain à St Cuthbert.

Nous offrons à la famille éplorée nos plus sincères condoléances.

Splendide à voir

Ce soir. Tout un stock de montres exposé d'un magasin de gros dans une vitrine chez Fortier et Cie.

La plus belle exposition de montres qui sera vue en Canada chez Fortier et Cie 865 Ste Catherine.

ROY vs MARTINEAU

Cette cause, déjà célèbre est devenue l'objet de toutes les conversations dans le quartier Ste-Marie. Et malgré, tout au milieu de ces préoccupations et de ces partis divisés, on reçoit des milliers de certificats de personnes distiguées, attestant que l'eau minérale de St-Léon est le meilleur remède pour la dyspepsie, constipation etc, etc.

Enfin nous y voilà

Comme depuis longtemps annoncé, parlé et désiré, c'est donc lundi, mardi et mercredi qu'aura lieu la grande exposition des modes de la maison du Grand Syndicat de la Puissance si en renommée pour ses nouveautés au Canada comme à l'étranger. Vraiment il nous fait plaisir d'avoir à signaler ce fait à l'attention du public d'autant plus que c'est une preuve combien le commerce a pris de l'extension au Canada depuis quelques années.

Chronique locale

—La votation pour la mairie, à Saint-Henri, aura lieu lundi prochain.

Personnel—L'hon. F X Garneau de Québec est au St-Lawrence Hall.

—Le officiers des Carabiniers du Prince de Galles se réuniront, ce soir, pour s'organiser pour leurs prochains exercices.

Saisie—L'inspecteur Bayard, de l'abattoir de l'est, a saisi 10 veaux appartenant à M. Trudeau, de Ste Julie.

Nomination—M. Thériault a remplacé feu M. Cornellier comme constable spécial attaché au bureau de santé.

—A 2.30 heures, hier après-midi, la hauteur de l'eau dans le fleuve était de 31 pieds, 10 pouces.

Vol—Georges Desmaisons a comparu ce matin devant le magistrat de police sur accusation d'avoir volé de l'argent à M. Gauthier.

Procès remis.

—Un cheval attelé à un traîneau a pris le mors aux dents, hier matin, en face de la gare du Pacique et a renversé un homme du nom de Gendron et lui a infligé des blessures.

—Un nommé Finsel, demeurant 244 rue des Allemands, s'est fait écraser une main, hier, dans une machine. Il est allé faire penser ses blessures à l'Hôpital-Général.

—Un cultivateur du nom de Beauchamp, de Saint-Roch l'Achigan, s'est fait enlever, jeudi soir, au Mile-End, sa voiture contenant entre autres effets vingt gallons de sirop.

Enquête.—Le coroner Jones a tenu une enquête sur les causes du décès de feu John Gunn, le mécanicien de la station du feu No 5 ; après avoir entendu le témoignage médical, un verdict de mort subite a été rendu.

Comité du feu—Il y a eu, ce matin, une séance du comité du feu sous la présidence de M. l'échevin Stevenson.

On a accordé un grand nombre de contrats.

Cette après-midi le comité continue à siéger.

Bishop's College—Il y aura mardi prochain convocation des élèves du "Bishop's College" pour conférer les degrés.

Personnel—M. Chas Thibault, est arrivé hier matin en cette ville, et est parti hier soir pour Québec pour s'occuper de l'affaire d'expropriation des héritiers Young.

Décision—Le comité des finances a décidé de faire rapport au conseil de voter une somme de $40,000 pour les frais d'incinération des déchets de la ville.

Tué sur le coup—Emilien Proulx de Pont-Chateau dans le comté de Soulanges a été tué sur le coup mardi dernier par la chute d'un arbre pendant qu'il coupait du bois dans la forêt.

Action abandonnée—La *Gazette* ayant rectifié ce matin les insultes à l'adresse des hommes de police qui composent la patrouille de la partie-Ouest, l'action intentée par le détective Naegelé a été abandonnée.

Colonisation.—Le R. P. Nolin, SJ, prêchera demain sur l'œuvre de la colonisation, à la grand'messe, dans l'église du Côteau St Louis.

Retrouvés—Le détective Lapointe a retrouvé le cheval et la voiture qu'on avait cru avoir été volés chez M. Hegue, au Mile-End.

Le cheval s'était retiré au fond de la cour tandis qu'on le croyait à cent lieues.

En recouvrement—Mad Pilon acheta en 1875 une propriété sur la rue Mignonne. En 1879 lors de la faillite de M. Pilon, alors marchand sur la rue Ste Catherine, les syndics, allègue madame Pilon, lui firent déclarer que la propriété appartenait à son mari.

Aujourd'hui madame Filon intente une action pour recouvrement.

Blessé—Alfred Charette, âgé de 16 ans, était en train de travailler hier dans les moulins de la Mercant's Manufacturing Co, lorsqu'il ent son bras pris dans une des courroies de l'arbre de couche et fut assez gravement blessé.

On le fit transporter à l'Hôpital-Général où après examen on constata qu'il avait le bras fracturé.

—Une petite fille apparemment âgée de trois ans, a été trouvée, hier après-midi, coin des rues McGill et St Georges, par le gardien de la paix Limoges.

Comme la petite pouvait se faire écraser par les voitures, elle a été conduite au bureau central de police.

L'enfant ne pouvait dire ni son nom, ni où demeurent ses parents.

—M. l'abbé Dugas, vicaire de la paroisse Ste Brigide, Montréal, est de retour d'un voyage en Californie pour sa santé. M. Dugas est parti de cette ville en janvier 1886 et a visité plusieurs des principales villes des Etats-Unis. Ce voyage a été très favorable à sa santé.

Sets de Salon en peluche brochée pour $45.00 chez Wm. KING & CIE., 652 rue Craig.

Emploi demandé.

Un homme marié de plusieurs années d'expériences dans le commerce de marchandises sèches, muni de bonnes références, demande une situation comme commis. S'adresser à

F. C., Bureau de *L'Etendard*.

ON DEMANDE

Un agent actif et muni de bonnes recommandations, pour voyager à la campagne. Salaire et commission.

S'adresser de 8 à 11 heures a. m.

Le N. ECREMENT,
Bureau de *L'Etendard*.

Chambres a Louer

De première classe au No. 75 rue Dubord, en face du Carré Viger 1s-12a

Ecurie a Louer

Une bonne écurie au No. 75 rue Dubord. 1s-12a

A VENDRE

Comptoir, vitrine d'étalage et tiroir. S'adresser au No. 146 rue St. Laurent

A VENDRE

Dans le quartier Hochelaga de cette ville, en bloc ou par lots une terre de 73 arpents sur laquelle se trouve l'Egli se, s'adresser à

C. A. LEVEILLE N. P. 35 St Jacques

ou à

A. ROBERGE, 41 St Jacques.

A vendre à bon marché

Une attelage double, une attelage simple, une voiture convenable pour coporteurs de marchandises à la campagne, ainsi qu'un buggy simple. S'adresser au No. 85 rue des Allemands.

A 23 CENTS

Notre Tapis Tapestry est d'une qualité inférieure.

A 29 CENTS

Notre Tapis Tapestry est d'une qualité inférieure.

A 32 CENTS

Notre Tapis Tapestry est un peu meilleur, mais pas assez pour le recommander.

A 35, 37 et 39 cents

Nos Tapis Tapestry sont cependant de meilleures marchandises.

Notre Tapis de Bruxelles a 75 cents

N'est pas un tapis de durée.

Nos Prélarts a 25 cents

Ne peuvent être recommandés, Nous avons cependant parmi ces prélarts de bons patrons. Nos commis dans l'intérêt de nos pratiques ont ordre de les vendre au plus tôt et à aucun prix.

Tous nos Tapis à bas prix

Viennent directement des meilleures manufactures, et sont de première qualité, quant au prix ; mais pas assez bons pour l'homme qui ne gagne qu'une piastre par un travail bien laborieux. Voici notre conseil à

L'OUVRIER

C'est d'acheter un bon tapis,

Les riches

peuvent acheter souvent et s'ils achètent un mauvais tapis, ils peuvent le renouveler.

Mais le placement le plus sur

pour tous c'est d'acheter de bons

TAPIS

Nos Tapis de Bruxelles à 85 cts sont d'une meilleure qualité et celui d'une piastre d'une valeur splendide,

Nous exposons

des tapis tapestry de valeur extra à 45, 50, 55 60 et 69 cents.

Mais notre commerce est

au meilleur du monde avec les cinq patrons de tapis Bruxelles, Vert Tapestries, Witton's et Axminsters, que nous pouvons recommander à ces bas prix et avec cela il n'est pas nécessaire d'acheter des tapis à des prix bien bas.

Ligget & Hamilton

1883 et 1885

RUE NOTRE - DAME.

(Ancienne Eglise St. Georges.)

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit, No. 9501.

Jos Galarneau demandeur, vs Ovila Lanc et défendeur.

Le 19ème jour d'Avril, 1886, à 10 hrs de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, 1072 rue Oatario, en la cité de Montréal, seront vendus, par Autorité de Justice, au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, robe de voiture en chêne, moulin à coudre etc.,

Condition, argent comptant.

SAMUEL PAQUIN, H. C. S.

Montréal 10 avril 1886.

9 avril 1886.

Colonne Carsley

Bonnes Toiles
Bonnes Toiles
Bonnes Toiles
Bonnes Toiles
Bonnes Toiles
Bonnes Toiles
Bonnes Toiles
Bonnes Toiles

Pour bonnes Toiles de Ménage, pour se bien porter, venez directement au Magasin Populaire des Toiles.

S. CARSLEY.

Toiles à bon marché
Toiles à bon marché
Toiles à bon marché
Toiles à bon marché
Toiles à bon marché
Toiles à bon marché
Toiles à bon marché

Pour les meilleures Toiles de Famille et les moins chères, venez directement au Plus Grand Magin de Marchandises Sèches du Canada.

S CARSLEY.

Nouvelles flanelles de fantaisie
Nouvelles flanelles de fantaisie
Nouvelles flanelles de fantaisie
Nouvelles flanelles de fantaisie
Nouvelles flanelles de fantaisie

Notre assortiment de Nouvelles Flanelles de Fantaisie, Cachemires Imcrimés et Flanelles Jersey est arrrivé et prêt à la vente,

S. CARSLEY.

Fil en bobines de Brooks

Le grand succès commercial de 1886, à Montréal, est l'introduction sur le marché du Fil en bobines de la vieille maison anglaise J. Brooks & Cie., reconnu par des milliers de personnes comme étant le meilleur fil en usage pour ouvrages à l'égalite ou à la machine.

Rafraichissement !

Une salle de rafraichissements pour les dames est maintenant ajoutée à la salle d'attente du second étage.

Du thé, du café, du chocolat, du "Fluid Beef", des gâteaux, des petits pains et du beurre sont prêts à la disposition des clientes.

Tout est de la meilleure qualité et les prix sont modérés.

S. CARSLEY.

S. CARSLEY

765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777

Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

NAISSANCE

A Outremont, près de Montréal, madame Louis Beaubien, une fille.

DECES

MASSON—En cette ville, le 8 avril, Auguste Adolphe Masson, négociant, à l'âge de 52 ans et 9 mois, fils de feu M. Damase Masson et associé dans la maison D Masson & Cie

Le service aura lieu à l'Asile des Sourdes Muettes, 401 rue St Denis, à 8½ heures a m, lundi 12 courant, et de là le convoi funèbre se rendra au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le 10 courant, en cette ville, au collège de Montréal, à l'âge de 17 ans, J. A. G. Forbes, élève de Versification.

Le service aura lieu au collège lundi, le 12, à 8 h. a.m.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

R I P.

CE SOIR

La vitrine remplie d'or ce soir, chez Fortier et Cie 865 Ste Catherine.

Rien de meilleur

Les meilleurs fumeurs admettent qu'il n'y a pas de meilleur cigars sur le marché que le Moderu, l'El Padre et le Cable. Essayez-les.

Quiproquo—Combien de personnes que l'on croyait en consomption à qui l'on n'accordait que quelques mois de vie, ont été ramenées à une santé parfaite par quelques paquets d'Amers Indigènes.

Nota Bene

Les chapeaux les plus chics dans le domaine des modes du printemps, sont au Grand Syndicat de la Puissance. Ils seront visibles à la grande exposition qui aura lieu lundi, mardi et mercredi prochains.

Témoignage d'une grande valeur.—Saint Henri de Mascouche, 13 octobre 1884. M S. Lachance. Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le remède du Dr Sey, dont vous êtes l'agent, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le recommande aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère, que comme moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement le plus.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur.

L. J. LAUZON, Père, Curé.

Un présente à Mme Z.. un jeune médecin presqus imberbe :

—Comment ! monsieur, vous êtes déjà docteur ! lui demande-t elle surprise.

—Oui, madame, mais comme je suis encore très jeune, je ne soigne que des enfants.

* * *

—Vous fumez trop, mon cher Guibollard.

—Moi ! par exemple !

—Dix sous de tabac par jour.

—Oui, mais dans une si petite pipe !

* * *